

Amalgame

Bulletin trimestriel d'information de Chaumont-Gistoux

83



Imprimé sur papier recyclé

PRINTEMPS 2020



Bonlez, Chaumont, Corroy-le-Grand, Dion-le-Mont, Dion-le-Val, Gistoux, Longueville et Vieusart

CHAUFFAGE ■ SANITAIRE ■ SANIFAN

INSTALLATION, DÉPANNAGE ET ENTRETIEN MAZOUT ET GAZ



Chemin des Sapins 8 • 1325 Chaumont-Gistoux

GSM : 0495 38 02 39 • **Mail** : info@sanifan.be

T : + 32 (0)10 68 02 94 • + 32 (0)81 24 13 42

VIESSMANN

Buderus

remeha
the comfort innovators

facq



OPTIQUE ELIOT

— Chaumont-Gistoux —

Chaussée de Huy, 192
1325 Chaumont Gistoux
010 68 93 44
optique@eliot.be

**Pour découvrir
nos promotions :**
Likez notre page Facebook



Vous avez dit « PLP » ?

Non, ce n'est pas le retour du vieux logo du Parti Libéral, mais bien l'abréviation de « Partenariat Local de Prévention » !

Le PLP, encadré par une circulaire ministérielle du 10 décembre 2010, actualisée en 2019, est né des anciens RIQ, Réseaux d'Information de Quartier, avec l'idée de faire participer des citoyens à la prévention, à la sécurité et à la dissuasion des vols dans les habitations.

L'idée vient de Grande-Bretagne où ce système porte le nom de « Neighborhood Watch ». Les premières expériences en Belgique ont été menées en Flandres à la fin des années 80.

Un PLP démarre à l'initiative des habitants ou de la police et est toujours précédé d'une réunion de concertation entre les deux partenaires.

Les acteurs au sein d'un partenariat local de prévention sont les citoyens d'un quartier déterminé, le coordinateur et la police locale. Pour un partenariat local de prévention pour indépendants (PLP-I), les acteurs du projet sont les indépendants, la police locale et les autorités administratives locales. Les citoyens d'un quartier commercial peuvent également être impliqués.

Le coordinateur fait partie de la communauté où le PLP est lancé et reçoit de ses membres l'approbation. Un bon coordinateur dispose des aptitudes sociales suffisantes, est doté d'un sens de l'initiative, éprouve du respect pour les valeurs démocratiques et est solidaire avec les autres membres de la communauté. Le coordinateur agit en qualité de transmetteur de l'information, de point de contact et de dirigeant du projet.

Il va initier la constitution d'une charte locale qui consigne sur papier les accords nécessaires et les tâches des partenaires. Dans la charte, on trouve, outre les coordonnées et un plan de financement, un plan de communication. L'échange rapide et efficace d'informations entre tous les acteurs concernés demande en effet une bonne organisation.

Une fois la charte élaborée, elle est signée officiellement par tous les partenaires, y compris le Bourgmestre en tant qu'autorité administrative.

Le coordinateur et le fonctionnaire de police mandaté suivent le partenariat, contrôlent le fonctionnement et l'organisation du PLP et en font rapport aux autorités.

Le PLP ne pourra fonctionner de manière efficace que si les membres du PLP sont attentifs et alertes dès la réception d'un message et appliquent les conseils préventifs.

Le citoyen ne patrouille pas lui-même, n'agit pas au nom de la police et ne recherche pas des auteurs. C'est le principe de base d'un PLP. La loi sur les milices privées et la loi sur la vie privée doivent être respectées par tout citoyen.

A Chaumont-Gistoux, plusieurs PLP sont déjà en activité et le résultat en termes de diminution des vols dans les habitations est parlant.

N'oubliez pas non plus d'appeler le 101 dès que vous constatez un comportement anormal sur l'espace public. Cela reste le moyen le plus efficace de contacter les services de police pour leur permettre une intervention rapide.



Pour le Collège communal,
Luc DECORTE,
Bourgmestre



Sommaire

| | |
|---|--------------|
| Editorial | 3 |
| Renseignements généraux | 6 |
| Nouvelles des gens de chez nous | 8 |
| Nouvelles de la commune | |
| Tribune politique | 10 |
| Compte rendu des conseils communaux de novembre, décembre 2019 et janvier 2020 | 11 |
| Appel aux artistes de Chaumont-Gistoux | 11 |
| Dîner des aînés 2020 | 12 |
| Grande brocante | 12 |
| Permanences fiscales | 12 |
| Plaines de vacances communales | 14 |
| Un soutien scolaire avec des étudiants du supérieur comme profs particuliers | 15 |
| La Bulle de savants | 15 |
| Chaumont-Gistoux fait peau neuve pour moderniser et fédérer son image | 15 |
| Dossier « Petite enfance » | 16-19 |
| Régie Communale Autonome | 21 |
| Ecole de Gistoux : apprendre le numérique aux aînés de notre commune | 22 |
| Ecole de Bonlez – Visite du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles | 22 |
| Ecole communale «Le Chemin des Enfants» | 23 |
| Repair Café de Chaumont-Gistoux : déjà deux éditions et ce n'est que le début! | 23 |
| Délibère-toi! | 24 |
| Matinée de partage autour du jardin | 24 |
| Qu'ont-ils mangé, à l'urbanisme? | 26 |
| Le budget nouveau est arrivé... | 27 |
| CCA : Danser et conduire, s'amuser en conduisant, découvrir en se promenant | 28 |
| Découvrez vos commerçants | 28 |
| Une semi-ruralité à protéger | 30 |
| « Il y aura de nombreux dépôts clandestins! » | 32 |
| Des nouvelles de vos nouvelles poubelles... | 33 |
| Restor : une nouvelle filière de collecte pour vos encombrants... en bon état! | 33 |
| Vie associative | |
| Chaumont-Gistoux et ses moulins à eau | 34 |
| Roseaie communale : pourquoi pas vous? | 36 |
| Migration des batraciens à Chaumont-Gistoux : Edition 2020 | 37 |
| Stages de sports raquettes | 38 |
| Jogging du 1^{er} mai | 38 |
| Judo club Chaumont-Gistoux & D.A. asbl | 38 |
| L'appel à projets du comité des fêtes de Corroy récompensé par la Fondation Roi Baudouin | 39 |
| ASBL Liberté et Solidarité – Quoi de neuf? | 40 |
| Les rencontres de Gistoux | 40 |
| Le groupe Tiers-Monde de Chaumont-Gistoux | 40 |
| Cantando | 41 |
| Le théâtre du Mascaret : Le jugement du loup | 41 |
| Croix-Rouge | 42 |
| Prochain Amalgame | 42 |
| Newsletter mensuelle | 42 |

Le Collège communal



Luc DECORTE | ARC
 Bourgmestre
 Coordonnées :
 Rue du Centre 10 à Longueville – tél. 010/88.93.56
 Email : luc.decorte@chaumont-gistoux.be
 Attributions : attributions légales, mobilité, travaux, espaces verts, bien-être animal.



Philippe DESCAMPS | ECOLO
 Premier échevin
 Coordonnées :
 Rue Capitaine Delvaux 6 à Dion-le-Val – tél. 0485/08.83.80
 Email : philippe.descamps@chaumont-gistoux.be
 Attributions : accueil temps libre, enseignement, jeunesse, plaines de vacances.



Pierre LANDRAIN | ARC
 Deuxième échevin
 Coordonnées :
 Rue d'En Haut 36 à Bonlez – tél. 0475/38.99.77
 Email : pierre.landrain@bonlez.eu
 Attributions : finances et budget, développement économique, PME, régie communale.



Béragère AUBECQ | ARC
 Troisième échevine
 Coordonnées :
 Rue Moulin d'Inchebroux 4 à Gistoux – tél. 0477/37.28.35
 Email : aubecqb@gmail.com
 Attributions : associations, commerces, culture, sport, tourisme.



Aurélie VAN EECKHOUT | ECOLO
 Quatrième échevine
 Coordonnées :
 Rue du Taillis 10 à Dion-le-Mont – tél. 0476/71.14.36
 Email : aurelie.vaneckhout@chaumont-gistoux.be
 Attributions : transition écologique (environnement, agriculture, énergie), communication, participation citoyenne, droits humains.



Sese KABANYEGEYE | ECOLO
 Cinquième échevine
 Coordonnées :
 Clos des Genêts 35 à Gistoux – tél. 0475/34.01.50
 Email : sese.kabanyegeye@chaumont-gistoux.be
 Attributions : urbanisme, aménagement du territoire, logement.



Natacha VERSTRAETEN | ARC
 Présidente du CPAS
 Coordonnées :
 Rue des Sables 26 à Chaumont – tél. 0474/47.66.36
 Email : natacha.verstraeten66@gmail.com
 Attributions : Petite enfance, aînés, personnes en situation de handicap, égalité des chances.

Editrice responsable :

Administration communale de Chaumont-Gistoux
 Rue Colleau 2 – 1325 Chaumont-Gistoux
 Tel. 010/68.72.11
 Fax 010/68.72.19
 Email : webmaster@chaumont-gistoux.be

Commercialisation & réalisation :

UNImédia Edition
 Rue Joba 9 – 4053 Embourg – Tél. 04/224.74.84
 Publicité : Denis Lacroix – Gsm : 0497/53.63.44
 Email : d.lacroix@uni-media.be
 Nombre d'exemplaires : 5200
 Distribution : en toutes-boîtes et disponible à l'accueil de la Maison communale.



Ce numéro est également disponible sous format numérique (pdf) sur le site Internet officiel de la Commune : www.chaumont-gistoux.be
 Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leur auteur. La Commune de Chaumont-Gistoux décline toute responsabilité à propos des informations présentes dans les encarts publicitaires

Chaussée de Huy 117 A - 1325 Bonlez | Tél. 010/81 11 04
contact@lafleurerie.be

La Fleurerie
Artisan Fleuriste

OUVERT 7/7
Fermé dimanche après-midi
et lundi matin

LIVRAISONS 7j/7

www.lafleurerie.be -  La Fleurerie 



www.pfdevroye.com

POMPES FUNEBRES
devroye
S.A.

Funérarium mis **gratuitement**
à la disposition des familles

7 SALONS FUNÉRAIRES
OUVERTS TOUS LES JOURS

Bouquets et couronnes de fleurs
Monuments funéraires

APPEL GRATUIT 24h/24 au 0800.925.13



Carrefour
market



Mestdagh

**FAIRE DES PETITS PRODUCTEURS.
NOS PLUS GROS FOURNISSEURS.**

QUESTION DE BON SENS.

Du lundi au dimanche : 08h-20h

Chaussée de Huy 47 - 1325 Dion-Valmont - 010 23 92 60

Les services communaux ne seront pas accessibles au public les lundi 13 avril (lundi de Pâques), vendredi 1^{er} mai (Fête du Travail), jeudi 21 mai (Ascension) et lundi 1^{er} juin (lundi de Pentecôte) 2020.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Rue Colleau, 2 – 1325 CHAUMONT-GISTOUX
Tél. général : 010/68.72.11 – Fax général : 010/68.72.19
Email général : info@chaumont-gistoux.be
En dehors des heures habituelles d'ouverture, un répondeur vous rappelle les numéros utiles de garde du Service technique.
Site internet : www.chaumont-gistoux.be

Le Collège communal

Le Collège communal est à votre disposition à la Maison communale sur RDV.
Secrétariat du Bourgmestre : Tél. 010/233.822
Email : secretariat.du.bourgmestre@chaumont-gistoux.be (de 8h30 à 13h).
Secrétariat des Echevins : Tél. 010/68.72.11
Email : secretariat.echevins@chaumont-gistoux.be

Directeur général

Tél. 010/68.72.15 – Email : directeur.general@chaumont-gistoux.be

Service Communication / DPO

Tél. 010/68.70.16 – Emails : communication@chaumont-gistoux.be
dpo@chaumont-gistoux.be

Service Protocole / Festivités

Tél. 010/68.72.16 (de 9h à 12h)
Email : protocole@chaumont-gistoux.be

Service Salles / Matériel

Tél. 010/68.72.24 – Email : sallesetmateriel@chaumont-gistoux.be
Permanence téléphonique : les mardi et jeudi de 9h à 12h

Service Enseignement

Tél. 010/68.70.14
Email : enseignement@chaumont-gistoux.be

Service Accueil Temps Libre (ATL)

Tél. 010/68.72.12
Email : atl@chaumont-gistoux.be
► L'école des devoirs : labulledesavants@chaumont-gistoux.be
► Les plaines de vacances : plaines@chaumont-gistoux.be

Service Population / Etat-civil

Tél. 010/68.72.11 – Email : population@chaumont-gistoux.be
etat-civil@chaumont-gistoux.be
Ce service est ouvert au public
► du lundi au vendredi en matinée uniquement de 8h30 à 12h
► le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h
► Population : le samedi de 9h à 12h
► Etat civil : le samedi sur rendez-vous.
Pour le service des étrangers :
uniquement sur rendez-vous au 010/68.70.17

Fermeture : samedi 11 avril, samedi 2 mai et samedi 30 mai.

Service Urbanisme

Tél. 010/68.72.11 – Email : urbanisme@chaumont-gistoux.be
L'accueil du service est ouvert les lundis, mardis et jeudis non fériés de 9h à 12h. Durant cette période, le service est joignable par téléphone les lundis, mardis, jeudis de 9h à 12h et de 14h à 16h et le vendredi de 9h à 12h.

Le mardi après-midi étant réservé aux rendez-vous, les architectes du service sont souvent indisponibles par téléphone.

Service Logement

Tél. 010/68.72.11 – Email : eco-passeur@chaumont-gistoux.be

Service Énergie

Tél. 010/68.72.11 – Email : energie@chaumont-gistoux.be

Service Finances et Comptabilité

Tél. 010/68.72.11 – Email : comptabilite@chaumont-gistoux.be

Service Travaux

Tél. 010/68.72.36 – Email : service.travaux@chaumont-gistoux.be

Service Environnement - Espaces verts - Mobilité

Tél. 010/68.06.91 – Email : ml.serret@jmd-consultance.be
► **Maison de l'Environnement**, Rue d'Inchebroux, 8 – Chaumont-Gistoux
Ouvert au public les mardis et jeudis, de 9h à 12h ou sur RV.

Centre sportif André Docquier

Renseignements et réservations – Tél. 010/68.95.33
Email : centre.sportif@chaumont-gistoux.be

Zone de Police « Ardennes brabançonnaises »

► **Bureau d'accueil zonal** : Grez-Doiceau, Chaussée de Wavre 107
Tél. 010/23.27.77 – Fax 010/23.27.78. Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 9h à 13h.
► **Bureau d'accueil local** : Chaumont-Gistoux, Rue Colleau 2
Tél. 010/23.27.79 ou 0476/07.78.41
Email : zp.ab@police.belgium.eu
Deux accueils sont assurés, au sein du site de Chaumont-Gistoux, les lundi et mercredi de 9h à 12h. En-dehors de ces plages horaires, les plaintes seront systématiquement actées au sein de l'Hôtel de Police sis à Grez-Doiceau.
Les inspecteurs de quartier restent accessibles, du lundi au vendredi, via le GSM de service.

Pour tout besoin d'intervention et en cas d'urgence : former le 101

C.P.A.S. - Action sociale - Rue Zaine, 9

Permanences du lundi au vendredi jusqu' à 12h (salle d'attente accessible jusqu'à 11h30) – Tél. 010/68.72.50 – Fax 010/68.72.59
Présidente : Gsm 0474/47.66.36

Directrice générale du CPAS : Tél. 010/68.72.53
► **Service social et allocations de chauffage** : Tél. 010/68.72.50
► **Cellule pour indépendants** : Tél. 010/68.72.52
► **Médiation de dettes** : sur rdv – Tél. 010/68.72.79
► **Permanences juridiques** : sur rdv – Tél. 010/68.72.55
► **Lutte contre la violence intra-familiale** : Tél. 010/68.72.55
► **Service de Volontariat (écrivains publics, cours d'alphabétisation...) et Taxi social** : Tél. 010/68.72.51 ou 50
► **Service Aides familiales conventionnées, Aides ménagers et repas chauds à domicile** : Tél. 010/68.72.78 ou 76
► **Accueil des enfants de 0 à 3 ans** : MCAE « Bruyères et Coquelicots », « Chant de Blés » et « Bouton d'Or ». Inscriptions via le site <https://www.babiz.be/creche/6/> ou par courrier au CPAS, rue Zaine 9. Pour tout renseignement, permanences téléphoniques le vendredi de 9h à 11h et le mercredi de 14h à 16h au 010/68.93.20.
► **Cyber-espace (E.P.N.)** : Rue Zaine 9 – Lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h30 et le mardi de 14h à 19h. Accès gratuit à 8 ordinateurs, 2 tablettes numériques et 3 portables + Internet avec un animateur – Tél. 010/233.839.
► **Handi-contact, référente PENSIONS, SENIORS et en matière de HANDICAP** : Rue Zaine 9 – Mercredi et vendredi de 9h à 12h ou sur rdv. – Tél. 010/68.72.78 – Email : seniorsethandicontact1325@publilink.be.
► **Sour'Dimension** : Permanences mobiles pour personnes sourdes et malentendantes – Gsm / Sms : 0479/40.00.24
Email : sourddimension@publilink.be.
► **Haribus** : Maison des jeunes mobile – Tél. 010/68.72.50 ou 0473/33.38.67. [LHaribus-chaumont-gistoux](https://www.facebook.com/LHaribus-chaumont-gistoux)
► **Initiatives locales d'Accueil (I.L.A.)** pour adultes et mineurs étrangers – Tél. 010/68.72.55.
► **Maison de jour communautaire, tables d'hôtes, activités de loisirs et gymnastique adaptées** – Tél. 010/68.72.50.

Agence Locale pour l'Emploi (A.L.E.)

Pôle Social, Rue Zaine 9 – Tél. 010/68.72.77 –
Email : ale.chaumont.gistoux@gmail.com
Le service est joignable tous les jours ouvrables par téléphone.
Permanence sur place le jeudi de 9h à 12h.

JARDIN-NET



1325 CORROY-LE-GRAND
TÉL. 010 68 84 06



Baudot François
0476 475 524

Baudot Christophe
0476 475 516

Création & Entretien
de tout espace vert

Création & Entretien
de terrains sportifs



Infirmiers conventionnés

**Nous sommes disponibles
7 jours sur 7, 24h sur 24**

*Soins d'hygiène (toilette)
Soins palliatifs
Injections - Prises de sang
Pansements - Diabète - etc.*



**Votre santé, notre priorité
Soins à Domicile
Des Soins De Rêve**

Soins infirmiers à domicile par une équipe professionnelle.
Appelez-nous!

010/43.91.26 ou 0483/29.29.74

contact@DesSoinsDeReve.be www.DesSoinsDeReve.be

En collaboration avec ...



www.valeriecleaning.be

212/4 Chaussée de Huy
1325 Chaumont-Gistoux

**Demandez votre
DEVIS GRATUIT**

Valérie Waroquiers
0479/555.369
valerie@valeriecleaning.be

Une équipe d'experts, une entreprise de proximité, pour un résultat professionnel

**Quels que soient
vos locaux ou la surface**

Maisons, villas, appartements
Locaux commerciaux et stockage
Bureaux, magasins, restaurants
Tous lieux professionnels et publics

**Quels que soient la
fréquence ou le travail**

Lavage de vitres, grand nettoyage
Nettoyages : avant ou après
déménagement, après sinistre, tapis,
bureautique, fauteuils, graffitis, ...

Et bien plus encore ... informations sur simple demande ... détails sur notre site

La propreté, c'est notre métier!



**Assistance Multi-Services
" Homme à tout faire "**

GSM : 0497/417.993 - frederic@ams.help

WWW.AMS.HELP



**LETELLIER
Christine**

**Infirmière à domicile
Conventionnée toutes mutuelles**

*une qualité de soins
au service du patient*

Uniquement sur l'entité de Chaumont-Gistoux

0495/23 54 69



joaillier privé



Bijouterie, Horlogerie, Ethique

**Créez vous même vos alliances
dans notre atelier de bijouterie**



Chée de Huy 191 • 1325 Chaumont-Gistoux • 010 22 70 40
info@joaillier-privé.be • www.joaillier-privé.be



Ouvert 7/7 de 10h à 18h
Av. Vésale, 1 - 1300 Wavre
www.igor.be

Portes Ouvertes
Week-Ends 14 & 21 Mars



LA
bio
SPHÈRE



100% BIO
100% RESPECT
100% ENGAGÉ

La Biosphère, fidèle à ses valeurs écologiques, vous propose de l'eau en vrac.

DE L'EAU EN VRAC ? OUI...

Une eau **pure**, nettoyée de toutes les impuretés présentes dans l'eau du robinet (pesticides, nitrates, nano-particules, micro-plastique, perturbateurs endocriniens) grâce à la filtration par **osmose inverse de haute qualité**.

Une eau **reminéralisée** qui contient tout ce dont votre corps a besoin: calcium, magnésium, sodium, potassium.

Une eau **revitalisée**, plus digeste, qui améliore la capacité du corps à éliminer les toxines et apporte une plus grande vitalité.

Une eau **dynamisée** qui va donner la vitalité dont a besoin l'organisme.

Nous proposons des **bidons réutilisables** à prix coûtant (7 et 10L avec robinet) mais n'hésitez pas à venir avec vos récipients !

Ouvert 7 jours sur 7
Bld du Centenaire 8
1325 Chaumont-Gistoux
tél 010 24 34 41
www.labiosphere.be

LA BIOSPHÈRE
AU-DELÀ DU BIO

Un an de mandat à l'Action Sociale : bilan et perspectives

Un an de mandat comme conseiller à l'Action Sociale, c'est d'abord une confirmation : la précarité a malheureusement aussi sa place dans notre commune. Et personne n'est à l'abri. Disposer d'un lieu comme le pôle social permet à chacun de solliciter le service dont il a besoin ; dans la bienveillance et le respect. Dans ce contexte, le choix qui est fait de regrouper tous les leviers de l'action sociale au CPAS trouve toute sa cohérence. Le modèle mis en place à Chaumont-Gistoux est d'ailleurs cité en exemple.

Au cours de cette année, j'ai été enthousiasmé par la qualité du travail des assistantes sociales, des accueillantes dans les crèches mais aussi, ce qui est parfois moins visible pour la majorité de la population, par tous les services annexes qui s'occupent de l'entretien des locaux, de la préparation des repas pour les enfants ou encore de l'aide à domicile.

Mais être conseiller, c'est aussi participer à l'évolution de notre commune. Plusieurs dossiers sont en cours qui

devraient encore apporter une valeur ajoutée aux services déjà offerts à la population : construction de logements inclusifs, projet de la « maison de belle vie », augmentation du nombre de places d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans, ...

ARC, en majorité avec Ecolo, a la volonté de mettre en œuvre ces services afin de répondre aux besoins de la population de notre commune.



Patrice WERY,

Conseiller de l'Action sociale

Agriculture à Chaumont-Gistoux

On les a appelés des paysans, puis des fermiers. Aujourd'hui des agriculteurs. Ils se comptaient par dizaines sur les terres de la commune, il en reste une trentaine.

Ils sont confrontés à ceci de curieux que, tout en ayant à charge d'alimenter les populations et d'entretenir les territoires, ils voient des empêchements se dresser devant eux, comme pour rendre plus difficile leur difficile travail. Depuis des années, des traités internationaux toxiques leur mettent des bâtons dans les roues de tracteurs : GATT, CETA, Mercosur ... L'AFSCA étouffe dans l'œuf les tentatives de valoriser leurs produits. Les normes fédérales et européennes

s'accumulent comme autant de carcans. Et les problèmes surgissent parfois d'une origine que l'on ne soupçonne pas : sait-on que, dans cinq ou dix ans, il pourrait ne plus y avoir de vétérinaires disponibles pour soigner les animaux de ferme ? Les jeunes vétérinaires s'orientent vers les soins aux petits animaux, chats et chiens, bien plus rémunérateurs, et les fermiers ne trouveront bientôt plus l'aide indispensable à un vêlage compliqué au milieu de la nuit ! Sans compter les citadins venus réserver leur petit bout de campagne, qui ne comprennent pas toujours les contraintes et les modes de fonctionnement du monde agricole.

ECOLO éprouve une profonde reconnaissance à l'égard des fermiers. Et, si nous avons des points de vue légitimes à faire valoir, par exemple sur l'usage des intrants phytosanitaires, sur les circuits courts et le maraîchage de proximité, sur la protection d'une agriculture à taille humaine, garante de l'indispensable transition écologique, nous devons le faire avec humilité, en commençant par nous intéresser aux contraintes énormes que subissent les agriculteurs, et qui les écrasent parfois.

Christophe COQ, Gilles DELACROIX et Françoise-Florence MICHEL

La co-présidence de la locale Ecolo



Le citoyen, acteur engagé de son avenir ?

La démocratie locale constitue l'une des priorités de nos citoyens, sensibles à la qualité et à l'éthique des politiques menées par les autorités publiques locales. La bonne gouvernance et l'inclusion des citoyens dans le débat politique traduisent cette volonté de démocratie participative.

A Chaumont-Gistoux, nous considérons cependant qu'elle doit se traduire par davantage d'actions concrètes.

Un premier exemple. Être informé de ce qu'il se passe lors des conseils communaux fait partie des préoccupations des citoyens. Nous constatons cependant que, si les séances du conseil sont effectivement publiques, le public y est peu nombreux. De nombreuses communes proposent à la population de suivre les travaux du conseil à distance via une

retransmission vidéo en direct et en différé. Les personnes à mobilité réduite, les jeunes ou adultes « connectés », ou dans l'incapacité de s'y rendre physiquement, ont ainsi l'occasion de participer à la vie politique locale en assistant en direct à une séance publique, en suivant les décisions qui y sont prises, les interpellations des conseillers communaux et les réponses apportées par les élus. Les parents ou les enseignants peuvent également proposer à leurs enfants ou élèves d'écouter les débats et ainsi vivre leur première expérience de la politique locale. Nous souhaitons que la majorité analyse cette proposition.

Un deuxième exemple. Comme vous le savez, la majorité souhaite détruire l'un des bâtiments emblématiques de notre Commune, l'ancienne école de

Gistoux. Nous nous y opposons car nous sommes convaincus que ce bâtiment peut conserver sa vocation communautaire et d'animation du village. Nous souhaitons qu'une consultation populaire soit lancée pour impliquer les citoyens dans un débat sur l'avenir de ce bâtiment. Cette consultation serait un bel exemple de participation citoyenne.

Nous pourrions donner d'autres exemples de démocratie locale comme un Conseil communal des Jeunes, une autre manière de provoquer les bons réflexes de démocratie pour nos futurs adultes. Pour un prochain article ...

Christophe DUJARDIN,

Conseiller communal



Compte rendu des conseils communaux de novembre, décembre 2019 et janvier 2020

Le dernier trimestre de l'année est traditionnellement le moment d'approuver les budgets de l'année suivante. Ce fut le cas également lors des conseils communaux qui viennent d'avoir lieu.

Mais avant d'aborder les budgets, le conseil communal a approuvé, majorité contre opposition, le nouveau règlement-taxe sur les déchets ménagers, appliqué depuis le 1^{er} janvier. Deux séances furent nécessaires en novembre pour permettre aux conseillers communaux d'échanger leurs points de vue, souvent divergents, sur le système à approuver, même si chacun s'accorde sur l'obligation pour les communes d'équilibrer ces coûts et sur l'importance de poursuivre la transition écologique. Le taux de couverture du « coût-vérité » a été fixé ainsi que les montants de taxation fixes (70 %) et variables (30 %) pour prendre en compte la consommation de déchets de chaque ménage. L'année 2020 sera considérée comme une période test, ce qui pourra amener un certain nombre de corrections en fonction des conclusions et impacts constatés.

Les discussions furent longues en décembre concernant la proposition de budget communal pour 2020. La majorité a mis en avant un budget à l'équilibre, aligné avec la Déclaration de Politique générale et le Plan Stratégique Transversal. Elle reconnaît les risques quant aux perspectives budgétaires et financières des prochains exercices, mais les assume en ce début de législature. L'opposition a refusé cette proposition, considérée comme risquée sur le moyen-terme, de par l'augmentation de la masse salariale et des frais de fonctionnement, l'importance de la charge annuelle de la dette et un nouveau recours à l'emprunt et l'absence de priorités et d'évaluation budgétaire. Le budget, incluant une augmentation importante de la dotation au CPAS, fut approuvé majorité contre opposition.

Un autre sujet traité en conseil communal concerne la Régie Communale Autonome, pour laquelle plusieurs points ont été approuvés, comme le rapport d'activité 2018, la modification

des statuts, le contrat de gestion avec la Commune ou la convention de mise à disposition de la salle de gymnastique de l'école de Corroy. Le plan d'entreprise 2020-2024 a également été approuvé, mais majorité contre opposition, cette dernière contestant le bien-fondé d'une partie du programme d'investissement conséquent.

Outre ces trois sujets importants, de nombreuses autres décisions ont également été prises :

- ▶ les taxes additionnelles au précompte immobilier et à l'IPP, inchangées ;
- ▶ la charte pour des achats publics responsables ;
- ▶ le budget de la fabrique d'Eglise de Dion-le-Val ;
- ▶ le rejet du budget 2020 de l'ISBW, de par son déficit structurel ;
- ▶ l'approbation du plan stratégique 2020-2023 d'ORES ;
- ▶ la modification budgétaire du CPAS pour l'exercice 2019 ;
- ▶ l'approbation du rapport d'activité 2019 et le plan d'actions 2020 de l'ATL / CCA ;
- ▶ le subsidie à l'ASBL Omnisports et à plusieurs associations communales ;
- ▶ l'approbation de travaux de réfection dans plusieurs écoles ;
- ▶ l'adhésion à la charte « Eclairage public » proposée par ORES et le plan de remplacement des sources lumineuses.

Plusieurs interpellations ont enfin été faites durant les séances publiques sur des sujets non portés à l'agenda, comme la gestion du centre sportif, la gestion des factures scolaires, l'organisation des enquêtes publiques, des questions sur des projets urbanistiques. Je vous invite à lire les comptes rendus détaillés du conseil communal, publiés sur le site de la commune, pour avoir les détails de ces interpellations.

Christophe DUJARDIN,
Conseiller communal Villages

Appel aux artistes de Chaumont-Gistoux

Au printemps, une parcelle aux étoiles sera aménagée dans la nouvelle partie du cimetière de Bonlez. La Commune a répondu à un appel à projet lancé par la Région wallonne et bénéficie donc d'un subsidie pour l'aménagement de cet espace réservé à l'inhumation des fœtus et des enfants, ainsi qu'à la dispersion de leurs cendres.

La Commune souhaite y installer, en son centre, l'œuvre originale d'un sculpteur local.

Vous êtes sensible à la thématique, vous travaillez la pierre ou le métal et vous souhaitez présenter un projet pour embellir cet espace de recueillement ?

Les détails de cet appel à projet se trouvent sur le site internet de la commune : www.chaumont-gistoux.be, dans les actualités de la page d'accueil. Vous pouvez introduire votre dossier de candidature **jusqu'au 30 avril 2020**.



► DÎNER DES AÎNÉS 2020 — Inscrivez-vous !

Notre traditionnel dîner des aînés se tiendra
le mardi 31 mars 2020 à 11 h 45 à la Ferme d'Arnelle,
rue de Sart-Risbart à 1325 Longueville

AU MENU

Apéritif accompagné de ses zakouskis,
Effiloché de Saumon fumé extra doux sur Toast brioché,
sauce tiède au Citron
Suprême de Poularde fermier, légumes de saison,
sauce Archiduc
Profiteroles Moka Pralinée, Chocolat chaud
Vin, softs, eaux et café

Votre quote-part s'élève à 20 €/personne, le solde étant offert par la Commune. La participation au dîner est réservée aux habitants de notre commune âgés de 60 ans et plus.

1. INSCRIPTION : Obligatoirement par téléphone auprès de F. Delvaux – 010/68.72.16, tous les jours entre 9h et 12h, à partir du 02/03/2020 et, dans la limite des places disponibles, jusqu'au 20/03/2020

2. PAIEMENT :

- soit par virement sur le compte bancaire de l'Administration communale n° **BE68 0910 0961 3234**
- soit en cash auprès de Françoise Delvaux lors de la permanence organisée le **mardi 17/03/2020 entre 9h et 12h.**
- Votre paiement valide votre inscription.

3. REMBOURSEMENT : Une fois votre inscription validée, **aucun remboursement ne sera accepté SAUF** sur présentation d'un certificat médical

Le nombre de places étant limité, veuillez d'abord vérifier que votre inscription est possible avant de procéder au paiement. Un problème de mobilité? Signalez-le nous lors de votre inscription!

Françoise DELVAUX
Service Protocole/Festivités,

► La Commune de Chaumont-Gistoux vous invite à la

GRANDE BROCANTE

organisée à l'occasion de la FÊTE DES COQUELICOTS

Chaussée de Huy à 1325 Chaumont-Gistoux
Le dimanche 14 juin 2020 de 8h à 18h

Vide grenier, attractions foraines, petite restauration, braderie, animations diverses...
Nous nous réjouissons de vous retrouver dans une ambiance chaleureuse et amicale.

Réservations d'emplacement : à partir du 4 mai, jusqu'à épuisement des emplacements
via le site internet www.coquelicots1325.be

Prix : 13€/emplacement (max. 3 emplacements/particulier)

Réservations : les modalités seront communiquées ultérieurement via notre site internet communal

Les emplacements sont remis à la location chaque année et les réservations sont prises « premier arrivé, premier servi ». Nous ne pouvons donc garantir que vous aurez le même emplacement qu'auparavant ! Nous rappelons que la location d'emplacements de brocante est uniquement réservée à la vente de fonds de grenier. La présence de marchands ambulants sur le parcours de la brocante n'est donc pas favorisée.

TOUTES LES INFOS PRATIQUES :
www.chaumont-gistoux.be

Permanences fiscales

Cette année encore, des collaborateurs de l'Administration des Contributions seront à votre disposition **GRATUITEMENT le jeudi 7 mai de 9h à 12h et de 13h à 15h30** dans la Salle du CPAS, Rue Zaine 9 à Gistoux pour vous aider à remplir vos déclarations d'impôts.

Comme l'an passé, nous fonctionnerons sur base d'un système de **rendez-vous (4 par heure à des heures précises)**. En effet, nous avons tenu compte des problèmes rencontrés l'année dernière et avons diminué le nombre de rendez-vous pour vous éviter les files d'attente.

Les rendez-vous seront pris par le service accueil de la maison communale à partir du lundi 2 mars 2020 par téléphone au 010/68.72.11. Pour votre confort, nous vous conseillons de téléphoner l'après-midi de 13h à 16h du lundi au jeudi.

Vous n'êtes pas disponible le jeudi 7 mai prochain? Pas de problème...

Consultez notre site internet communal www.chaumont-gistoux.be pour connaître les dates des permanences dans les communes voisines ou les centres commerciaux.

Nadine TRIEF,
Service Communication

Le Kiosque



Chaussée de Huy 180 (en face de la poste)
1325 Chaumont-Gistoux

010/68 92 81

Librairielekiosque@skynet.be

Sur Facebook @kiosque.chaumont.gistoux

- PRESSE • DEVELOPPEMENT PHOTO • LOTTO •
- UPS, DPD & DHL • PRESSING • PAPETERIE •
- LIVRES (commandez vos livres ici) •
- PHOTOCOPIE, FAX, SCAN & MAIL •

Entreprise de peinture

Rodolphe
BAURAIND

Peinture intérieure / conseil couleur / tapissage
Peinture extérieure / façade / boiserie
Nettoyage / toiture / terrasse
Protection des murs extérieurs : hydrofuge

A votre service

Devis gratuit
010/68 94 63 - 0478/945 747
bauraind-rodolphe@hotmail.com
Corroy-le-Grand

VÉTÉRINAIRES

JUPSIN & HERNALSTEENS



Petits animaux & Chevaux

Traitement par laser de 4^e génération

Rue Peumont 2A • 1325 Chaumont-Gistoux

M. JUPSIN

0475 81 68 08

marc.jupsin@gmail.com

A. HERNALSTEENS

0477 27 60 41

anne.hernalsteens@gmail.com

Droguerie Quincaillerie LANZI



Du lundi au vendredi de 9h15 à 12h30 et de 14h à 18h
Samedi de 9h15 à 12h30 et de 14h à 17h
Dimanche de 9h30 à 12h00

Le conseil est gratuit et ne vous engage à rien

010/68 91 47

droguerielanzi@gmail.com

Chaussée de Huy 197 1325 Chaumont-Gistoux



- ◆ Peintures ◆ Produits d'entretien ◆ Produits piscines et étangs
- ◆ Jardinage ◆ Sacs aspirateurs
- ◆ Reproduction de clés ◆ Plaques Auto

Pour bien démarrer votre construction



E-MAIL : info@hoslet.be
Site Internet: www.hoslet.be

TOUS TRAVAUX DE TERRASSEMENTS ET DE DÉMOLITIONS



TRANSPORTS DE TERRES - SABLES - GRAVIERS



Pour tous renseignements

Chaussée de Huy, 191 à 1325 CHAUMONT-GISTOUX
T.V.A.:0406910644 - RCN 33348 - Eng. 030412/04/08
Tél. 010/68.80.57 - Fax. 010/68.02.35



Depuis 1902

TRAVAUX ROUTIERS PUBLICS & PRIVÉS

Fabrication & pose
de béton & asphalte
Pavage - dallage
Egouttage

85, Chaussée Provinciale

1341 OTTIGNIES - L.L.N.

info@melinsa.be - www.melinsa.be

Tél.: 010.61.28.47

Fax : 010.61.13.27

Showroom

carrelages,
menuiserie intérieure,
sanitaires et peintures

BigMat

BIEN PLUS QUE DES MATÉRIAUX

BELMECO SA

1390 Grez-Doiceau

Chaussée de Wavre, 362

T +32 (0)10/84.15.28



Showroom Bigmat Grez-Doiceau
showroom@bigmatgrezdoiceau.be
www.bigmatgrez.be

Plaines de vacances communales

La Commune de Chaumont-Gistoux relance la grande aventure des plaines de vacances !

Pour qui ?

Tous les enfants de 2 ans ½ à 12 ans (Pâques et juillet-août)
 Les enfants de 2 ans ½ à 8 ans (Toussaint, Carnaval)
 Une semaine est prévue en été pour les « ados » jusqu'à 15 ans

Où ?

- ▶ A l'école communale de Dion – 3, rue du Brocsous (Toussaint, Carnaval, Pâques)
- ▶ A l'école communale de Gistoux – 1, Rue Zaine – (juillet-août)

Quand ?

- ▶ Durant les congés scolaires de Toussaint, Carnaval, Pâques et du 6 juillet au 14 août.

Et ça coûte combien ?

- ▶ **Forfait** de 40€ la semaine pour les habitants de la commune.
- ▶ **Forfait** de 55€ la semaine pour les habitants hors commune.
- ▶ **Accueil du matin et du soir** : 2€ / jour

Modalités d'inscription :

Les formulaires d'inscription sont en ligne sur le site internet de la commune <http://www.chaumont-gistoux.be/> (onglet : «votre commune / services communaux / accueil Temps Libre / Plaines de vacances») ou disponibles à l'accueil de la Maison Communale en version papier +/- 1 mois avant la date du début des plaines.

Un JOB ?

Tu as 17 ans ou plus et tu as envie de consacrer une partie de tes vacances aux enfants dans le cadre d'un projet pédagogique et dynamique ? N'hésite pas à rejoindre les animateurs des plaines de vacances de Chaumont-Gistoux.

Etre porteur d'un brevet de moniteur ou d'un titre assimilé (puéricultrice, éducatrice, instituteur ...) est un plus.

L'accueil des enfants se fera du lundi au vendredi de 7h30 à 18h. Un horaire sera établi en réunion pour les animateurs.

Si cette proposition t'intéresse, remplis le formulaire d'inscription ci-dessous et rentre-le à l'Administration communale. Tu seras invité(e) à une rencontre de sélection et ensuite à deux réunions préparatoires obligatoires.

**Pour tout renseignement, vous pouvez appeler le service Accueil Temps Libre :
 Xavier Gobeau au 010/68.72.12 ou xavier.gobeau@chaumont-gistoux.be**

M./M^{lle} Lieu et date de naissance :

Adresse :

Tél. : Gsm :

Email :

Souhaite être animateur(trice) à la plaine de vacances de Chaumont-Gistoux pour la période suivante :

du au

Je suis breveté(e) ou assimilé : oui non

Explique ta motivation pour être moniteur(trice) :

.....

.....

.....

.....

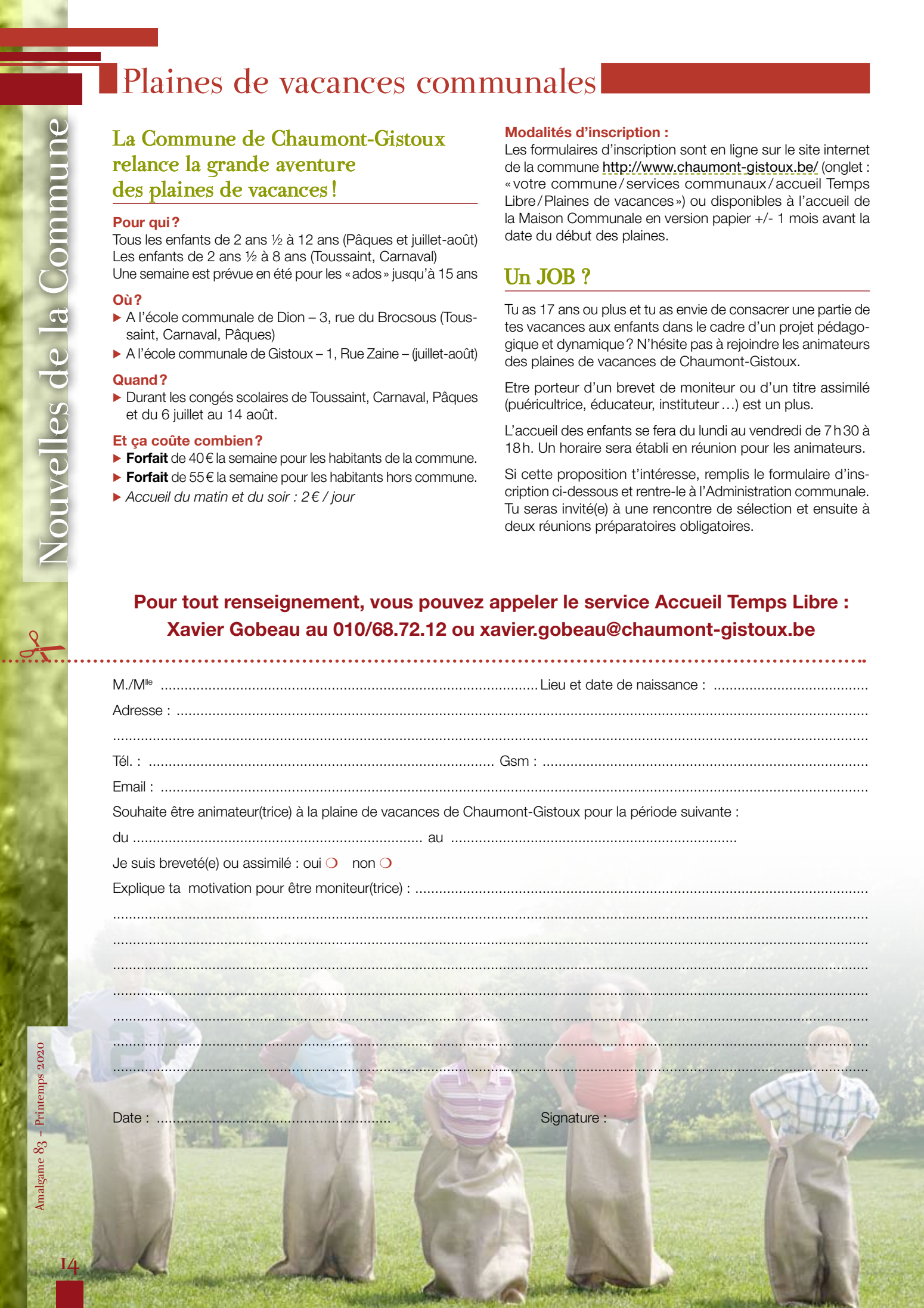
.....

.....

.....

Date :

Signature :



Un soutien scolaire avec des étudiants du supérieur comme profs particuliers

1 tuteur formé pour 4 étudiants maximum, un accompagnement de qualité, de l'expertise & de l'écoute active. N'hésite plus, inscris-toi et maximise tes chances de réussite scolaire.

Inscription? Envoie un email à l'adresse cqfd.bw.cg@gmail.com avec tes coordonnées complètes ainsi que le cours souhaité (maths, néerlandais, méthodologie...). Les cours se donneront à raison d'un module de 2h/semaine dans les locaux de l'ATL, rue Zaine n°9 à 1325 Chaumont-Gistoux **le samedi de 9h30 à 11h30.**

Pour toute question, merci de contacter le service ATL au 010/68.72.12

**5 EUROS
2 HEURES
PAR SEMAINE**



Nous avons besoin de vous!

LA BULLE DE SAVANTS

L'école des devoirs de Chaumont-Gistoux est à la recherche de nouveaux bénévoles pour accompagner les enfants de 6 à 12 ans.

L'école des devoirs est ouverte le lundi, mardi et jeudi de 15h30 à 17h30.

Lieu : dans les locaux de l'ATL, rue zaine 9 à 1325 Chaumont-Gistoux.

Qualification : un temps de partage, de dialogue et d'écoute active pour accompagner les enfants dans leur apprentissage scolaire.



Plus de renseignements auprès de Yasmina Hdidou au 010/68.72.12 ou par email à l'adresse atl@chaumont-gistoux.be

Chaumont-Gistoux fait peau neuve pour moderniser et fédérer son image

L'idée : insuffler un vent frais et nouveau à notre communication, renforcer notre image et notre visibilité. Avec un tout nouveau logo et une charte graphique redéfinie, la commune vous proposera bientôt une identité visuelle forte et cohérente. Pourquoi se doter d'une charte graphique? Pour être en adéquation avec la dynamique actuelle, développer et harmoniser les différents supports communaux (site internet, Facebook, newsletter, bulletin communal, ...) pour tous nos services (Administration, CPAS, RCA, Centre Culturel, ...) Pas de panique, le blason communal ne disparaît pas mais gardera principalement sa fonction de sceau officiel.

Vous avez envie de participer à l'élaboration de ce nouveau logo? De nous faire part des valeurs, des images, des messages que vous estimez importants et que cette nouvelle identité devrait véhiculer?

Alors n'hésitez pas, **répondez à l'enquête en ligne : sur le site de la commune www.chaumont-gistoux.be.**

Vous avez jusqu'au **31 mars** pour la compléter et partager vos idées. Des formulaires papier sont également à votre disposition à l'accueil de la Maison communale.



Dossier « Petite enfance »

Chaumont-Gistoux se coupe en 4 pour les tout-petits et pour leurs familles

379, c'est le nombre d'enfants de 0 à 3 ans que compte Chaumont-Gistoux. Accompagner les parents, proposer des places d'accueil accessibles et de qualité pour les tout-petits, veiller à mettre en œuvre ou à soutenir des initiatives diversifiées pour rencontrer les besoins de toutes les familles, c'est une des missions fondamentales dans lesquelles s'investissent pleinement la Commune et le C.P.A.S.

Et ce n'est pas du luxe quand on voit les difficultés auxquelles sont confrontées les familles aujourd'hui : conciliation vie familiale/vie professionnelle, attentes voire exigences de plus en plus importantes à l'égard des parents – et donc des enfants –, impératif de réussir aussi parallèlement une vie sociale, sportive et culturelle intéressante, ...

Et pourtant, la première demande des enfants vis-à-vis de leurs parents, c'est de passer ensemble du temps de qualité. C'est pourquoi plusieurs possibilités de réaliser ensemble activités et découvertes sont proposées.

A commencer par la 3^e édition du FESTIVAL DE L'EVEIL CREATIF pour les enfants de 0 à 6 ans et leurs familles. Elle accueillera petits et grands à l'Espace Perez lors du week-end des 3 et 4 octobre prochains.

Le présent dossier vise à vous proposer un tour d'horizon des possibilités offertes sur la Commune en termes de places d'accueil et activités.

Natacha VERSTRAETEN,
Présidente du CPAS

► Jardin sensoriel

Les crèches du C.P.A.S. de Chaumont-Gistoux ont la chance de bénéficier d'un grand jardin. Jusqu'il y a peu, il disposait pour tout aménagement d'un module avec toboggan et d'un bac à sable. L'espace permettait pourtant d'investir bien davantage.

Partant de leurs propres souvenirs d'enfance, les puéricultrices, accompagnées par une assistante en psychologie formée en permaculture, ont imaginé ... le jardin de leurs rêves.

Le principe pédagogique qui les a guidées est celui de la continuité entre les espaces intérieurs et extérieurs, proposant les mêmes repères des deux côtés : un espace « psychomotricité », un espace « sensoriel », un espace « jeu symbolique », un espace « manipulation » et un coin doux.

Avec l'aide de l'employé technique du C.P.A.S., l'aménagement de ce « lieu rêvé » a commencé. Le jardin dans cette nouvelle version, toujours en construction, est déjà accessible pour les enfants qui fréquentent le milieu d'accueil. Il leur permet de faire les découvertes les plus variées possibles dans un environnement naturel. Nous avons pu constater à quel point les tout-petits profitent de cet espace pour développer leurs sens, leur autonomie, leur curiosité.

Ainsi, un petit chemin leur permet de faire du vélo, des tipis ont été aménagés afin de prodiguer de l'ombre et constituent une zone de « refuge » pour les enfants. Le bac à sable a été doublé et des petits potagers sont à leur disposition. Un parcours sensoriel pieds nus, des dinettes en bois et des tableaux musicaux compléteront cet aménagement.

Milieux d'accueil subventionnés par l'ONE

(Tarif en fonction des revenus des parents)

« **Bruyères et Coquelicots** », « **Chant de blés** » et la petite dernière « **Bouton d'Or** » accueillent au total 59 enfants ETP (soit +/- 75 enfants). Le projet d'accueil de ces trois MCAE, (maisons communales d'accueil de l'enfance) repose sur la philosophie de Loczy :

- l'enfant est confié à une puéricultrice de référence,
- l'activité spontanée et l'autonomie de l'enfant sont favorisées,
- le bien-être de l'enfant et le respect de son rythme sont au cœur du projet,
- en lien étroit avec l'environnement.

Mais aussi sur la pédagogie de Reggio Emilia : supports de documentation, photos des activités des enfants, cahiers de vie, ...

Ces trois MCAE du CPAS accueillent vos enfants à partir de 7h jusqu'à 18h30

Rue du Moulin 27, 27A et b – 1325 Chaumont-Gistoux

Inscriptions uniquement par courrier : au CPAS, rue Zaine 9 à 1325 Chaumont-Gistoux ou via le site : <https://www.babiz.be/creche/6>

Pour tout renseignement : permanence téléphonique le mercredi de 14h à 16h et le vendredi de 9h à 11h au 010/68.93.20

Nous souhaitons leur faire vivre les différentes saisons et leur montrer combien il est gai de manger dehors quand le temps le permet, et même d'y faire la sieste. Mais, il est tout aussi intéressant d'aller, bien équipé, découvrir le jardin sous la pluie ou dans la neige. Comme le dit le précepte : « Il n'y a pas de mauvais climat, il n'y a que de mauvais vêtements ! ».

Sans oublier aussi les bénéfices pour la santé des bambins ! Pour toutes ces raisons, nous estimons qu'il est juste que tous les jeunes enfants de la commune puissent bénéficier de cet espace sensoriel, d'exploration et de liberté. Le jardin sera donc disponible pour les enfants de 0 à 3 ans, ainsi qu'à leurs parents, un dimanche par mois, sur inscription auprès de la crèche. Coin change et toilette seront mis à votre disposition et vous serez accompagnés d'une professionnelle de la petite enfance.

Des informations plus précises vous parviendront prochainement via le toutes-boîtes du CPAS.



Milieux d'accueil non subventionnés par l'ONE

(Tarif libre)

► **La halte-accueil « Les P'tits Loups »** offre 18 places d'accueil spécifique pour :

- les parents qui travaillent à temps partiel ou selon un horaire de travail irrégulier
- les parents qui ont besoin d'un accueil fixe par demi-journée (trois jours max par semaine)
- les parents à la recherche d'un accueil occasionnel, d'un dépannage de dernière minute
- ou lorsque la crèche est fermée ou l'accueillante est malade
- les parents qui suivent une formation
- les parents en recherche d'un emploi et qui souhaitent libérer du temps dans ce but
- ou les parents en attente d'une place en crèche.

Horaires d'ouverture entre 8h et 17h30. Pendant les vacances scolaires ou le mercredi après-midi, les enfants en âge d'école maternelle sont aussi les bienvenus.

Sont à la disposition des enfants : une vaste salle de jeux comprenant un espace réservé pour les bébés, une salle de psychomotricité, une cuisine, trois chambres, un grand jardin équipé de jeux, toboggans, bacs à sable, maisonnette...

Diverses activités sont organisées : peinture, bricolage, psychomotricité, animation autour du livre, éveil musical...

Adresse : Rue du Village, 19 à Dion-le-Mont

Martine Cavez, responsable – 0475/ 29.69.43 – Email : martine.speileux@yahoo.fr

► **Les co-accueillantes indépendantes de « La petite maison dans la prairie » (8 places)**

accueillent les enfants de 18 mois à 3 ans, entre 7h30 et 17h30.

Les objectifs sont de permettre à l'enfant :

- de grandir en explorant des jeux et des aménagements diversifiés
- d'être reconnu comme personne unique en respectant son propre rythme
- de mieux connaître et maîtriser son corps par des activités et des modules de psychomotricité
- de s'ouvrir vers le monde extérieur par des découvertes
- de mieux se connaître, d'avoir confiance en lui
- de prendre des initiatives et de devenir plus autonome

- de travailler sa psychomotricité fine et sa créativité par des activités manuelles et artistiques
- d'apprendre à vivre en groupe, à respecter les autres
- de développer son expression corporelle et rythmique par des activités d'éveil musical
- de s'adapter progressivement au respect d'une structure (ex : respect du matériel, rangement, ...)

NB : Depuis 2019, la structure essaie d'être un maximum « zéro déchet ».

Chemin de l'Herbe 49 – 1325 Chaumont-Gistoux

- Virginie EVRAS : 010/45.46.98 ou 0494/54.35.60
- Sarah VLIERMAEL : 010/45.46.98

► **Natasha Basyn-Bonnevie, accueillante indépendante (4 places)**

Accueil familial, cadre verdoyant, animaux, privilégiant le bio, la liberté de mouvement, le jeu libre sécurisé et accompagné dans la bienveillance.

Rue Saint-Roch 34 – 1325 Chaumont-Gistoux
0474/83.71.44 ou email : olivier.bonnevie@skynet.be

► **Carmen Iglesias, accueillante indépendante**

Avenue de l'Escavée rouge 13 – 1325 Dion-Valmont
0476/23.42.68 ou email : carmen-iglesias@live.be

► **Valérie Gallien, accueillante indépendante – Graines d'éveil (4 places)**

Accueil et soins de qualité, dans le respect du rythme et des besoins de l'enfant.

En se basant sur la pédagogie Loczy, Montessori et Reggio, l'accent est mis sur la bienveillance.

- le lien avec la nature (ex : promenades dans le quartier vert, activités dans le grand jardin, potager, ...);
- l'autonomie;
- le respect de l'individualité (ex : chambres individuelles, repas personnalisés, ...);
- la proposition d'activités ludiques (ex : musique, psychomotricité, cuisine, modelage, ...);
- une alimentation saine (repas préparés sur place avec des aliments majoritairement bio);
- un environnement familial, apaisant, propre et sécurisé.

Rue des Bruyères 15 – 1325 Chaumont-Gistoux
0476/76.73.33 ou 010/84.18.33

Le service des accueillantes à domicile et des co-accueillantes de l'ISBW

Tél. I.S.B.W. : 081/61.42.48 aux heures de bureau – demander le service « accueillantes d'enfants »

61 accueillantes sont réparties sur 10 communes, dont un co-accueil (8 places) à l'Espace Perez, Rue du Village à Dion-Valmont.

► **Devenir accueillante d'enfants salariée à domicile sur notre commune vous intéresse ?**

Contactez l'ISBW au 081/622.718
ou accueil0.3@isbw.be



Entretien entre Marie-Paule COLLART, accueillante retraitée depuis le 30 juin 2019 et Marie CAPELLE, cheffe du service des accueillantes de l'IS.B.W.



Madame Marie-Paule COLLART habite Corroy-le-Grand. Elle a été accueillante conventionnée avec le service des accueillantes de l'IS.B.W. du 26 octobre 1989 au 30 juin 2019 (30 ans). Elle est pensionnée depuis cette date.

Marie Capelle : Bonjour Madame Collart. Pourriez-vous nous dire pourquoi, il y a 30 ans, vous avez postulé pour devenir accueillante conventionnée ?

Marie-Paule Collard : Je travaillais en tant qu'éducatrice A1 dans un centre pour enfants infirmes moteur cérébraux. A la naissance de ma fille, je n'avais toujours pas de place d'accueil pour elle. De plus, il m'était difficile d'allier vie professionnelle et vie privée. Mon mari étant également éducateur, c'était compliqué de jongler avec les horaires de chacun.

M.C. : Quels sont les avantages que vous souligneriez à être accueillante à domicile ?

M-P.C. : J'ai pu accueillir ma fille. Lorsque mes enfants sont devenus plus grands, ils ont été autonomes pour aller et revenir de l'école. Je travaillais jusque 17 h 30, mes enfants rentraient à la maison et géraient leur temps sans devoir rester à la garderie. Nous avons organisé l'espace pour allier vie privée et vie professionnelle sans léser l'un ou l'autre domaine.

Travailler dans le monde de la petite enfance était une évidence pour moi : me sentir utile auprès des enfants et de leurs parents, les soutenir et accompagner en douceur les enfants vers le chemin de l'autonomie. L'évolution d'un enfant de 0 à 3 ans est impressionnante, nous sommes là

pour leur offrir « un terreau bienveillant », pour les encourager à découvrir.

Faire partie d'un service d'accueillantes permet d'être soutenue dans son travail. Que ce soit, par exemple, dans la réflexion de l'aménagement du milieu d'accueil ou du respect du règlement d'ordre intérieur (limites horaires, espaces privés). C'est aussi le service qui gère l'administratif (entrée et sortie des enfants, facturation, ...).

M.C. : Quelles sont les évolutions importantes que vous avez vécues dans votre profession ?

M-P. C. : Je trouve qu'il y a eu une belle évolution dans la façon de voir « L'Enfant », ce qui a entraîné une évolution dans les pratiques des professionnelles de la petite enfance.

Etre professionnelle, c'est prendre de la distance avec sa culture familiale, acquérir des compétences professionnelles, s'ouvrir et réfléchir à de nouvelles pratiques pédagogiques pour être au plus proche des besoins de l'enfant. La diversité des familles ouvre le regard, aide à ne pas « comparer » ni les enfants et leurs rythmes, ni leurs compétences, ni leurs parents.

M.C. : Et au niveau de l'évolution du statut d'accueillante conventionnée à accueillante salariée ?

M-P.C. : Etant donné que j'ai terminé ma carrière en juin 2019, je n'ai pas fait la demande pour être salariée. Si j'avais été au début de ma vie professionnelle, j'aurais certainement postulé pour être accueillante salariée. Ce statut apporte une sécurité financière et des droits sociaux comme les congés, tout en permettant de mettre sa touche personnelle dans le projet d'accueil du service.

M.C. : Je vous remercie, Madame Collart, pour votre professionnalisme et pour la bienveillance apportée aux enfants et à leur famille pendant toute votre longue carrière.

Consultation ONE

La **consultation ONE** vous accueille, vous et votre enfant de 0 à 6 ans, sur rendez-vous et gratuitement à l'Espace Perez (Corps des Logis), rue du Village 5 à Dion-Valmont.

Prochain dépistage visuel le vendredi 3/04 de 9h à 12h sur rendez-vous

Séance de massages bébé les mercredis 18/03, 22/04, 20/05 et 17/06 de 10h à 11h sur inscription préalable.

Consultation médicale préventive tous les 3^e mardis de 9h à 11h sur rendez-vous et les mercredis 04/03, 01/04, 13/05 et 10/06 de 15h30 à 17h30 sur rendez-vous également.

L'entretien périnatal

Bientôt parents ?

En fin de grossesse, vous vous posez sans doute beaucoup de questions. Un professionnel de l'ONE peut se rendre à votre domicile ou vous proposer un entretien dans les locaux de la consultation à votre meilleure convenance. Les différents services offerts par l'ONE proche de votre domicile vous seront présentés.

Personne de contact : Anne Sophie HEYLEN – 0499/99.81.79



Le Bébébus en Brabant wallon

Le Bébébus est une halte-accueil itinérante. L'équipe des puéricultrices se déplace donc dans l'Est du Brabant wallon du lundi au vendredi, de 9h à 16h.



Nous ouvrons quatre jours par semaine : **le lundi à Chaumont-Gistoux**, le mardi à Ramillies, le jeudi à Incourt et le vendredi à Beauvechain.

Nous nous installons dans votre commune, à l'espace Perez, pour accueillir vos enfants de 1 an jusqu'à leur entrée à l'école (maximum 3 ans).

► Pour qui est le Bébébus ?

Le Bébébus accueille l'ensemble des familles avec leur particularité (familles monoparentales, familles avec maman au foyer, enfants gardés par les grands-parents, ...) et se veut acteur dans la lutte de la précarité infantile et des familles.

La perte de lien social peut peser sur ces familles. Le Bébébus est là pour leur permettre de prendre un peu de temps afin de développer ce lien.

Que ce soit via la recherche d'un emploi ou le suivi d'une formation ou pour des raisons plus personnelles (parents malades, suivi administratif chronophage, ...).

Élever un enfant est merveilleux mais cela peut être fatigant.

Le Bébébus est là également pour permettre aux mamans/papas de souffler une journée et retrouver l'énergie de s'occuper de leur enfant.

C'est aussi l'occasion pour les enfants accueillis de se sociabiliser et de participer à des activités en groupe. Et puis, les enfants ont probablement aussi besoin de souffler un peu en dehors de la maison.

► Comment se déroule une journée au Bébébus ?

Nous commençons la journée par l'accueil des enfants. Ensuite, nous proposons des activités libres (lecture, jeux divers, ...) ou des activités cadrées ayant pour objectif le développement



psychomoteur des enfants (exemple : parcours de psychomotricité pour la grande motricité, plasticine pour la dextérité de leurs mains, cuisine pour le développement des 5 sens et leur connaissance des divers aliments, jeux créés par l'équipe pour découvrir les couleurs, les textures, ...).

Après cela, vient le temps du repas. C'est également un moment d'apprentissage (rester assis sur sa chaise, attendre que tout le monde ait fini de manger, ...).

Le temps de sieste est commun à tout le groupe.

Pour terminer la journée, nous offrons un goûter composé de fruits, légumes, un produit laitier et de céréales.

Les inscriptions et demandes de renseignements se font par téléphone ou par email auprès de François Modave, coordinateur : 0490/420.920 – info@bbbus-bw.be.

Bébébus A.S.B.L.
en Brabant wallon

De 12 mois à 3 ans

Confiez votre enfant une journée par semaine près de chez vous

Halte-accueil itinérante

De 9 h à 16 h

- Chaumont-Gistoux
- Incourt
- Beauvechain

5 € la matinée
8 € la journée
Déduction fiscale

Contact
Coordinateur : François Modave
info@bbbus-bw.be
0490 420 920

Un projet réalisé avec le soutien du Brabant wallon, de votre commune, de CAP46 et de la Fondation Roi Baudouin

Fondation Roi Baudouin
Agré ensemble pour une société meilleure

CAP46
rtbw

Vétérinaire 'Véto-1325'

En cas d'urgence, n'hésitez pas à me contacter

www.veto-1325.be

Les Tiques sont de retour

Dr John de Fabribeckers

Ixodes ricinus (tique de forêt) est la tique la plus fréquente dans nos régions. Elle touche principalement le chien, mais aussi le chat. Cette tique a des stades évolutifs : oeuf, larve, nymphe et adulte. Pour chacun des stades, les repas sanguins durent plusieurs jours. La tique peut transmettre des maladies comme la borréliose (Lyme), bartonellose, babésiose, rickettsiose, ...

Ses sites de prédilection étant le cou et la tête de l'hôte, il faut contrôler régulièrement vos animaux de compagnie.

Il faut retirer la tique avec précaution à l'aide d'une pince ou d'un crochet. En tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Il faut éviter de laisser la tête de la tique qui pourrait entraîner une infection.

Ne pas utiliser d'huile ou d'autres liquides collants pour détacher les tiques.

Des solutions existent pour éviter ces arachnidés indésirables, parlez-en à votre vétérinaire.



0477 08 80 82

En cas d'urgence, n'hésitez pas à me contacter

Chaussée de Huy, 194 - 1325 Chaumont-Gistoux

ANIMAL
COCOON

Chaussée de Huy, 312
1325 Chaumont-Gistoux
1^{er} étage

(au-dessus du Delhaize)

010 866 334

sv@animalcocoon.be

www.animalcocoon.be



DIONBULLES

spa privatif entre wavre et LLN



Offrez-vous
un moment
EXCLUSIF

www.dionbulles.be



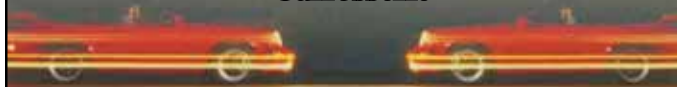
Dionbulles



0486/25 35 70

JADOUILLE

Garage
Carrosserie



Fax : 010/88 02 98

Tél : 010/88 87 67

T.V.A. : 655.569.055

4, rue d'Incourt 1325 LONGUEVILLE

Régie Communale Autonome

Régulièrement, certains d'entre vous nous demandent ce qu'est cette RCA dont nous parlons. Est-ce le nouveau Racing Club des Aînés? Non... Est-ce le dernier Règlement Communal pour les Athlètes? Non plus...

La RCA – **Régie Communale Autonome** – est une structure juridique qui permet aux communes de gérer certaines de leurs activités à caractère commercial et industriel de manière décentralisée (Code de la Démocratie Locale).

Cette structure est composée d'un conseil d'administration représentant les différentes formations politiques. A côté de ce conseil, figure un bureau exécutif, composé de la présidente et de la vice-présidente, bureau à qui est délégué une gestion « quotidienne ». Le bureau exécutif prépare les dossiers et rapporte les activités au conseil afin d'en discuter. Le Conseil d'Administration statue entre autres sur l'évolution, la gestion et l'organisation de la RCA. Aussi, le conseil participe, à travers les choix qui sont posés, à la mise en œuvre de la politique sportive votée en conseil communal. Celui-ci représente l'Assemblée Générale de la RCA. Actuellement, les membres du Conseil d'Administration sont Pierre-Yves Docquier, Natacha Verstraeten, Sese Kabanyegeye, Bérangère Aubecq, Luc Gauthier, Christophe Dujardin et Olivier Bauchau. Les membres du bureau exécutif sont Bérangère Aubecq et Sese Kabanyegeye.

Au sein de la RCA de Chaumont-Gistoux, une équipe travaille sur le terrain, veille à la qualité des installations et répond à vos questions. Elle prépare les événements, à l'intérieur ou en terrasse, elle cuisine ou vous sert une bière, un cornet de pâtes ou un délicieux croque-monsieur. Elle mène encore d'autres missions, invisibles à vos yeux, mais qui rendent le centre accueillant. Il y a Bruno, Fabrice, Joëlle, Maxime, Patrick et Phany. Le gestionnaire, Dany, veille à ce que l'ensemble des missions accompagne la politique sportive. Il travaille aussi en étroite collaboration avec le Conseil d'Administration dans la mise en œuvre des projets.

La RCA est actuellement en charge de deux dossiers liés au maintien et au développement du centre sportif. Le dossier « Petites infrastructures » regroupe des

dossiers concernant la réfection du parking, la rénovation du bac à sable ou encore l'achat de matériel d'entretien pour le terrain de football. Le deuxième dossier concerne, lui, les projets d'extension du centre sportif.

Les projets d'**extension** et d'**aménagement** de l'espace extérieur du centre sportif sont donc bel et bien engagés. Il s'agit de deux dossiers distincts, avec une temporalité différente. Diverses étapes sont à franchir avant de pouvoir entendre le rebond d'une balle dans un nouvel espace couvert ou extérieur. Des étapes telles l'étude, la réflexion, la concertation avec différents organismes ou partenaires (l'Asbl Omnisports, l'ADEPS, Infrasport, le service Urbanisme, la Fonctionnaire déléguée...) sont des moments clés dans ces processus.



Pour mener le projet d'extension à son terme, probablement un peu au-delà de cette mandature, nous comptons, en tant que membres du Bureau Exécutif, sur le dépassement des clivages politiques afin que les choix qui s'opéreront soient mûris et définis ensemble, au sein du Conseil d'Administration. Nous souhaitons que ce projet aboutisse afin de faire vivre l'esprit du « sport pour tous » soutenu dans la Déclaration de Politique Communale. Nous souhaitons que les enfants, les adultes mais aussi les aînés et les personnes porteuses de handicap puissent profiter des infrastructures.

Nous avons la grande chance de bénéficier d'un lieu exceptionnel situé à proximité d'un site Natura 2000. Nous veillerons à ce que les projets soient à la hauteur de la qualité de celui-ci.

Encore des questions? Posez-les nous! Nous ne sommes jamais très loin!

Bérangère AUBECQ et Sese KABANYEGEYE



RCA équipe d'entretien



Chaque semaine, donnez rendez-vous à votre santé!

Je Cours Pour Ma Forme est un programme d'initiation à la course à pied. Hommes, femmes, jeunes, adultes ou seniors: tout le monde est le bienvenu!

Pas besoin d'être sportif
Pas besoin de savoir courir
La formation débute du niveau zéro!

Les séances se déroulent au rythme d'une, deux ou trois fois par semaine pendant trois mois. Présentez-vous simplement en tenue de sport avec des chaussures de course à pied.

Ne ratez pas la première séance et la remise de votre carnet d'entraînement personnalisé.

Les séances sont placées sous l'autorité d'un entraîneur afin d'adapter leur contenu à la forme de chaque participant. Un diplôme de réussite sera également remis à l'issue du programme. Pas de compétition en vue. Les objectifs du programme sont contenus dans ces deux mots: santé et convivialité.

Courez nous rejoindre!



ORGANISATEUR : Centre sportif Docquier

DATE 1ère rencontre le 19 mars 2020 à 19h00

LIEU Avenue du Ronvau, 8 - 1325 Chaumont-Gistoux

CONTACT 010/689533 ou 0497/224137

INFO: www.jecourspourmaforme.com



► DE LA VIE DANS NOS ÉCOLES

Ecole de Gistoux : apprendre le numérique aux aînés de notre commune

Nous sommes les élèves de l'école de Gistoux et nous avons un chouette projet à proposer dans le cadre de notre cours d'informatique avec Laurie.

Nous avons envie de proposer des cours d'informatique aux aînés de la commune.

Nous pouvons aider à aller sur Skype, à écrire un email, à faire des recherches sur Google, à écouter des musiques sur Youtube, à utiliser le traitement de texte, à créer un diaporama et encore plein d'autres choses. Nous nous adapterons à la demande.

Vous pourrez répondre à un questionnaire à partir de début mars auprès de Jacques Denis, Président du CCCA, via l'Espace Public Numérique, à l'accueil du CPAS et de la maison communale, ou encore au club de pétanque auprès de Monsieur Bühler, ainsi que sur les sites internet de l'école



de Gistoux (www.ecolededegistoux.be) et de la Commune de Chaumont-Gistoux (www.chaumont-gistoux.be). Ces cours d'informatique débuteront en septembre 2020.

A très bientôt!

Les élèves de 5P de Gistoux
Ecolededegistoux.be

Ecole de Bonlez – Visite du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Les 5^e primaires de l'école de Bonlez participent au projet « le Parlement des enfants ». Ils ont donc visité le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Pour en savoir plus sur leurs découvertes, voici une petite interview entre élèves.

► Qu'avez-vous fait le lundi 16 décembre 2019 ?

Nous avons visité le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

► Que s'est-il passé quand vous êtes arrivés au Parlement ?

Une personne qui travaille au Parlement nous a accueillis et nous avons mangé en attendant la députée M^{me} Delporte.

► Qu'est-ce qu'un(e) député(e) ?

C'est une personne qui siège au parlement et qui est élue pour une durée de 5 ans.

► Que font les députés ?

Ils posent des questions aux ministres pour vérifier qu'ils font bien leur travail et ils rédigent des décrets pour améliorer le quotidien des gens.

► Qu'est-ce qu'un décret ?

C'est comme une loi valable sur une partie du pays.

► Quelles sont les différentes étapes pour créer un nouveau décret ?

D'abord, cela démarre d'une idée à laquelle un parlementaire a mûrement réfléchi. Ensuite, le député va la proposer en commission. Dans cette assemblée, quelques parlementaires se réunissent pour discuter du sujet puis votent la proposition. Après, cette dernière est soumise au vote de tous les parlementaires en une séance plénière et si elle obtient la majorité, le décret sera sanctionné, c'est-à-dire confirmé, par le gouvernement et publié dans le Moniteur Belge.

► Qu'est-ce que le Moniteur Belge ?

C'est un journal qui reprend les différentes lois de Belgique.

► Êtes-vous allés dans l'hémicycle ?

Bien sûr, d'ailleurs nous avons pu nous asseoir sur le siège des députés et des ministres ! Nous avons également appris plein de choses, comme le fait qu'il y a un temps limité pour poser et répondre aux questions.

► Merci pour cette interview !



Ecole communale «Le Chemin des Enfants»



Nos petits gestes pour la planète !
C'est MAINTENANT... !

Prendre une gourde en métal à l'école. ∞ Acheter local est bien. ∞ Bouger ! ∞ Quand je vais promener mon chien, ramasser les déchets. ∞ J'essaie de faire un compost. ∞ Non, aux sacs plastiques ! ∞ Respecter la couche d'ozone ∞ Diminuer le poids des poubelles. ∞ Arrêter d'acheter les biscuits emballés deux fois et les faire ! ∞ S'op au plastique ! ∞ Bouger ! ∞ Ne plus utiliser les bouteilles en plastique. ∞ Utiliser moins d'eau. ∞ Eteindre la lumière quand je sors d'une pièce. ∞ Ne prendre que ma gourde. ∞ Plus de plastique, plus de pollution. ∞ Réutiliser les objets. ∞ Ne pas gaspiller pour que notre planète soit bien belle. ∞ Arrêter de jeter des mégots. ∞ Ne plus acheter du plastique. ∞ Agir même si c'est difficile. ∞ On est plus chaud que le climat. ∞ Stop à la pollution ∞ Arrêter de jeter les papiers partout ! ∞ Préparer à nos enfants ∞ Recyclage. ∞ Ne plus gaspiller ! ∞ Acheter les pastiches en vrac. ∞ Utiliser un compost. ∞ Jeter moins de plastique. ∞ Boire dans une gourde. ∞ Acheter local. ∞ Ne pas gaspiller la nourriture. ∞ Acheter sans plastique. ∞ Stop aux bouteilles en plastique. ∞ Stop aux produits en plastique. ∞ Arrêter de jeter les papiers partout ! ∞ Préparer à nos enfants ∞ Recyclage. ∞ Ne plus gaspiller ! ∞ Acheter les pastiches en vrac. ∞ Utiliser un compost. ∞ Jeter moins de plastique. ∞ Boire dans une gourde. ∞ Acheter local. ∞ Ne pas gaspiller la nourriture. ∞ Acheter sans plastique. ∞ Stop aux produits en plastique. ∞ Arrêter de jeter les papiers partout ! ∞ Préparer à nos enfants

Repair Café de Chaumont-Gistoux : déjà deux éditions et ce n'est que le début !

Un «Repair Café» est un rendez-vous entre citoyens pour réparer ensemble des objets destinés à être jetés.

L'objectif est triple :

- ▶ lutter contre la production de déchets et la surconsommation,
- ▶ tisser du lien entre les habitants d'un même quartier, mais aussi
- ▶ former les personnes et les émanciper pour leur vie future.

Nous avons déjà connu deux éditions qui ont rencontré un vif succès ! En novembre dernier, 57 kg de déchets ont pu être évités : 10 réparations ont été effectuées et 5 pannes ont été identifiées sur une trentaine d'électro-ménagers.

En janvier, 44 objets ont été soumis à l'analyse des réparateurs : **123 kilos de déchets épargnés**, avec 25 réparations !

Le Repair Café est une initiative citoyenne entièrement bénévole qui démontre que chacun peut agir concrètement – et

ensemble- pour lutter contre les effets de notre modèle économique basé sur la croissance à tout prix. Le Repair Café de Chaumont-Gistoux fait partie d'un réseau de 140 Repair Cafés en Belgique.

Notre constat après ces deux premières éditions ? Le repair café est un lieu de rencontre et d'effervescence. Il donne envie de participer. En janvier, trois personnes supplémentaires ont proposé leurs services. Dans notre équipe, nous avons des supers électriciens, des couturières hors pair et des réparateurs de vélo en or, des personnes qui gèrent l'accueil avec le sourire, mais on cherche toujours des bénévoles aux talents variés. Ce qui est le plus demandé ce sont les réparations pour petits électros (machine à café, grille-pain, lecteur CD, disqueuse, aspirateur, ...) mais la couture et les réparations vélo ont super bien marché aussi en janvier. On souhaiterait relayer aussi les formations proposées par Repair together et faire venir les plus jeunes à nos prochaines rencontres.

Pour s'assurer de toucher tout le monde, le Repair Café de notre commune se déroulera de manière itinérante, dans nos 8 villages, en moyenne toutes les 6 semaines.

Ne manquez pour rien au monde le Repair Café lorsqu'il sera organisé dans votre village ! Pour plus de détails, suivez nous sur notre page Facebook (repair café Chaumont-Gistoux), envoyez-nous un mail (repaircafechaumontgistoux@gmail.com) ou téléphonez-nous :

- Koffi : 0493/18.76.04
- André : 0477/60.84.16



DÉLIBÈRE-TOI !

Pour la 10^e année, le projet « Délibère-toi ! » propose aux jeunes de 12 à 21 ans de la Province du Brabant wallon, un **événement participatif** durant la période des délibérations scolaires en juin.

Notre défi : Mettre à profit ces journées pour booster leur énergie, valoriser leur savoir-faire et leur savoir-être.

« Délibère-toi ! » propose de développer des comportements citoyens, d'acquérir des compétences, de favoriser des espaces d'échanges, de découvrir un métier...

Pour cela, plusieurs possibilités de stages s'offrent à eux **du 22 au 26 juin 2020**.

Ces stages permettent aux jeunes de s'investir dans cinq domaines d'activités : des actions citoyennes au profit de la collectivité (accompagnement de personnes âgées pendant une journée, accompagnement d'enfants de l'école primaire

ou maternelle), des formations (le brevet européen de secouriste, la préparation au permis de conduire théorique, une initiation à la maîtrise du feu, des formations baby-sitting...), des découvertes de métiers (pompier, dentiste, policier, puéricultrice, apiculteur, échevin...), du sport (breakdance, accompagnement journée sportive), de la culture (radio, atelier créatif...).

Il s'agit surtout pour eux d'une réelle occasion de rencontrer, de découvrir et d'échanger. Soulignons que ces **4.000 stages** sur l'ensemble du Brabant wallon sont entièrement **gratuits** !

Les inscriptions se font en ligne via le site internet : www.deliberetoi.be et/ou via l'équipe qui coordonne le projet à la Chaloupe (via info.deliberetoi@gmail.com ou 010/41.70.53).

Il est possible de s'inscrire à plusieurs stages en se créant un compte.

Cette année, une trentaine d'écoles organisent des stages dans leur établissement. Ces stages seront pour la plupart accessibles à tous. Cependant il y a une priorité d'inscription aux élèves de ces écoles du 6 avril au 20 avril !

EN PRIORITE POUR CHAUMONT-GISTOUX : FORMATION BABY-SITTING

Toutes les inscriptions s'effectuent uniquement via le site du 6 avril jusqu'au 10 juin 2020 : www.deliberetoi.be

► Contacts :

Coordination : Camille van der Bruggen et Sébastien Servais – l'AMO La Chaloupe – Rue du monument, 1 à 1340 Ottignies-LLN – 010/41.70.53 ou 0487/18.00.25 – info.deliberetoi@gmail.com

Un grand merci à nos partenaires des Communes du Brabant wallon, aux écoles et à tous les opérateurs qui donnent de leurs temps et partagent leurs talents.

Et particulièrement à la Province du Brabant wallon.



Matinée de partage autour du jardin

en partenariat avec l'asbl les Tournesols, le SEL et les Amis de la roseraie

Le Pôle social s'engage avec vous au travers de projets sociaux durables et locaux.

Le tout nouveau Pôle social de Chaumont-Gistoux, dont les bâtiments ont été inaugurés en juin dernier, a pour vocation, notamment, de mettre en place des projets sociaux et durables, reposant sur une participation citoyenne et sur des partenariats avec des associations locales.

Un premier projet verra le jour en 2020 pour lequel nous comptons sur vous !

Les amateurs de potager font souvent trop de semis dans l'espoir qu'au moins quelques plants réussissent. Il n'est donc pas rare d'en avoir en surnombre. Certaines plantes ornementales doivent être divisées ou font des semis naturels que l'on ne peut pas toujours garder, faute de place au jardin. Pour ces plantes excédentaires, nous vous proposons une solution solidaire !

Lors d'une matinée, vous aurez l'occasion de donner, de recevoir ou d'échanger des plantes ornementales et des semis de plantes potagères. Alors, n'hésitez plus, préparez déjà cette journée en songeant aux plantes que vous pourriez apporter (division, semis). Vous ferez à coup sûr des heureux !

- **Quand ?** Le dimanche **17 mai 2020** de 9h à 12h
- **Où ?** Dans les **jardins du C.P.A.S.** (Rue Zaine, 9 à Chaumont-Gistoux)
- Inscription souhaitée à l'adresse virginie.deburlet@proximus.be

► Ouvert à tous, ambiance conviviale, seul le don ou l'échange de plantes sont permis, vente interdite.

► **Ateliers prévus ce jour-là (enfants bienvenus) :**

- Visite d'une ruche ;
- Présentation du projet de nichoir connecté ;
- Stand informatif sur les oiseaux ;
- Initiation à la permaculture urbaine adaptée aux petits jardins (film).

Et ce n'est qu'un début !

Pour donner vie à notre Pôle social au travers d'autres projets à caractère social et durable, n'hésitez pas à nous envoyer vos suggestions ! A transmettre à Virginie DE BURLET à l'adresse postale, Rue Zaine, 9 – 1325 Chaumont-Gistoux – ou via l'adresse mail suivante : virginie.deburlet@proximus.be.

Virginie DE BURLET,
Agent du C.P.A.S.



A VENDRE : VILLA 4 CHAMBRES



Sabrina
FEDERICO

gent immobilier
IP 506451

Une splendide villa neuve
4 façades (à construire)
sur un terrain de 7 ares
avec vue dégagée



FAIRE OFFRE
APD **320.000€ ***

Rue du Mont à Pietrain

Renseignements complémentaires sur mon site : www.sabrinafederico.be

*sous réserve d'acceptation des propriétaires *renseignements juridiques via le site et ou demande écrite

Sabrina Federico - Agent immobilier agréée en Belgique ipi 506451

Rue Lahaut 41 - 1325 Chaumont-Gistoux

0476 33 60 22 - contact@sabrinafederico.be



Des bulles belges pour faire pétiller le printemps!

A Chaumont-Gistoux, le Petit Carrefour est devenu l'incontournable Relais des producteurs locaux et leur rayon vin n'échappe pas à la règle. Il y a quelques années déjà, Benoît et Valérie les tenanciers, ont rencontré Jean-François Baele, un vigneron passionné de Bovesse, dans les faubourgs nord de Namur. Le domaine est situé sur un superbe coteau sud riche en roches schisteuses et ceinturé de haies de charmes. Au pied du vignoble coule le ruisseau qui lui a donné son nom : le Ry d'Argent. Les vignes se situent à 160m d'altitude. Le vignoble comprend 15 hectares (dont 5 à Orbaix) de vignes en A.O.C.: Côtes de Sambre et Meuse et Vins de Pays des Jardins de Wallonie. Jean-François a tout de suite opté pour une agriculture durable et raisonnée. Il crée des vins de caractère qui affirment leur identité et leur terroir en employant des cépages adaptés aux climats plus rigoureux.

Pour vos événements printaniers et fêtes estivales, Benoît vous recommande grandement deux coups de cœur : son vin blanc baptisé Brin de Paille et son vin mousseux Philippe le Noble.

Quelle incroyable surprise que ce vin blanc nommé Brin de Paille. Son cépage allemand Solaris donne à ce vin un goût puissant et généreux. Sa fraîcheur et sa belle présence en bouche sont parfaites pour mettre en valeur les mets les plus fins. Servi bien frais, il vous ravira également en apéritif. Certains des plus grands restaurants étoilés du Royaume l'ont déjà adopté!

Quoi de plus naturel que de faire pétiller vos Barbecues avec un excellent mousseux belge. Optez alors pour ce délicieux vin mousseux qu'est Philippe le Noble. Ce vin est élaboré à partir de trois cépages que

sont le Chardonnay, l'Ugni blanc et le Colombard. Le nez est aérien et délicat et révèle une grande fraîcheur sur des notes primaires. L'attaque en bouche est ample et présente une belle matière ainsi qu'une certaine longueur.

Valérie et Benoît se feront un plaisir de vous présenter les vins du Domaine du Ry d'Argent dans leur Petit Carrefour de Chaumont-Gistoux et vous souhaitent d'ores et déjà un printemps ensoleillé entourés de votre famille, vos amis et des personnes qui vous sont chères !

Adrien



OUVERT
Du lundi au vendredi
7h - 20h

Week-ends
et jours fériés
8h - 20h

Chaussée de Huy, 164
1325 Chaumont-Gistoux
Tél.: 010/45 89 67

Qu'ont-ils mangé, à l'urbanisme ?

« Il est temps de ménager notre territoire », nous rappelle Hélène Ancion¹. Son ton sera le mien durant cette mandature.

Bien que la commune ne soit pas propriétaire de l'ensemble du foncier à Chaumont-Gistoux (et heureusement !), elle a une belle carte à jouer pour répondre aux nombreux défis que nous impose l'urgence climatique.

Quel visage prendront un jour certains quartiers de notre commune ? Avec quels coups de crayon les auteurs vont-ils donner vie à leur projet ? Ce sont des questions qui trottent dans plusieurs têtes à entendre vos interpellations légitimes, faut-il le rappeler ?

La boîte à outils de base

Chaque jour, au comptoir, en rendez-vous, dans les bureaux de l'administration, divers outils sont en permanence consultés afin de vérifier la légalité d'une demande et une réflexion est portée sur son opportunité. Parmi ces outils, quelques-uns ont les pages cornées ou ont subi une opération quasi-chirurgicale au ruban adhésif.

Vous entendez parler du CoDT, du SDC, du RGBSR, du FD, du plan de secteur... Autant d'acronymes qui ont chacun leur histoire à raconter et/ou à dessiner mais aussi à colorier.

Savez-vous que lorsque vous regardez un terrain, vous regardez aussi des plans d'aménagement du territoire ? La maison perdue au milieu du champ n'est peut-être pas une maison urbanisée sur le même type de zone que la maison que vous devinez, cachée derrière une végétation haute à quelques dizaines de mètres. En observant la maison, le jardin, le champ, ..., il faut aussi imaginer un ensemble de plans et de règles qui se superposent, créant ainsi une palette de couleurs. Ces couleurs définissent en droit et en opportunité le bon aménagement des lieux.

Comme un patchwork coloré, il y a des lignes, pas très épaisses, qui délimitent chaque morceau. Ainsi, au sein d'une même rue, deux bâtiments qui se côtoient peuvent être situés sur un morceau de tissu différent. Chacun reste libre de ne pas aimer le rouge, le rose, le brun, le vert, le bleu, les lignes, les pois etc. Ça, c'est une autre histoire.

Le plan de secteur, le SDC, Kesako ?

Rappelons que la commune n'est pas l'auteur du **plan de secteur** mais elle a, entre ses mains, un outil qu'elle doit manipuler, interpréter, parfois contrarier pour mener à bien sa propre politique d'aménagement du territoire. C'est un plan d'aménagement rempli de zones colorées représentant chacune une fonction si le sol venait à être modifié. Le plan de secteur peut être critiqué pour la manière dont il structure le territoire. Il a cependant une valeur réglementaire.

Le **Schéma de Développement Communal**, quant à lui, est un outil communal (comme son nom l'indique). Il affine le plan de secteur. Il nous permet, notamment, de savoir où il y a lieu de densifier le bâti ou au contraire de le laisser « respirer ». « Laisser des zones respirer » pourrait aussi faire l'objet d'un débat.

Que deviennent les quartiers ?

Une consonne et deux voyelles pourraient être capables de nous conduire vers un changement de paradigme. Ces trois



lettres pourraient être une invitation et une réponse à un autre habitat, relevant le défi climatique. Vous me voyez venir ? Ajoutons donc « la » particule à la mode pour en faire le mot **écoquartier** ? Il ne s'agit pas ici de faire du greenwashing, évidemment.

Pour concevoir un écoquartier, le demandeur doit pouvoir quitter sa vision d'un monde où seule la place de l'être humain compte. Pour cela, il doit analyser son impact sur la biodiversité et le minimiser.

Un projet d'**écoquartier** devrait aussi pouvoir être discuté avec des habitants ou ses représentants en amont du projet.

Aussi, le développeur d'un tel projet devrait veiller à construire ou utiliser des bâtiments mettant en œuvre des matériaux sains, locaux... Il devrait également tenir compte de l'offre de transport public existant et des connexions douces.

Et enfin, un écoquartier devrait pouvoir défendre une haute valeur sociologique. Il faut s'assurer que sa future offre corresponde réellement aux besoins locaux. Nous songeons par exemple à la mixité des âges mais aussi à la composition du ménage², à la distance parcourue pour se rendre dans un lieu d'activité, ...

Cette liste n'est, certes, pas exhaustive, mais permet d'amorcer le débat.

Comme le soulignait récemment Laurent Debefve³, lors d'une discussion hebdomadaire, « les derniers terrains situés en zones urbanisables sont les plus compliqués à aménager ». L'urbanisation suscite une émotion rarement unanime et des contraintes techniques et des choix politiques nécessitent de faire évoluer le bâti.

Face à ce merveilleux défi, nous veillerons, avec l'aide de l'ensemble des collaborateurs du service urbanisme, à contribuer au développement harmonieux de notre commune.

Sese KABANYEGEYE,

Echevine de l'urbanisme,

aménagement du territoire et du logement

¹ Inter-environnement Wallonie

² Voir la déclaration de politique du logement.

³ Architecte chef de service à Chaumont-Gistoux.

Permis groupé ou permis d'urbanisation ?

L'actuel permis d'urbanisation correspond à ce que le CWA-TUP nommait « permis de lotir ».

Il autorise un demandeur à diviser, organiser son terrain pour créer des parcelles proposant un accès à une voirie. Ce permis débouche sur ce qu'on appelle communément un lotissement. Le permis qui est délivré est accompagné

de prescriptions urbanistiques qui décrivent les objectifs et les particularités du bâti du lotissement. Ce permis laisse une certaine marge de créativité au demandeur mais ne permet pas à la commune d'avoir une vue globale sur le projet ni de voir se développer un projet très abouti. Celui-ci risque de manquer de cohérence sociologique.

Le permis groupé est-il la solution ? Délivrer un permis portant sur l'ensemble d'un projet dans les moindres détails nous offre-t-il certaines garanties ? A tout le moins, le permis groupé a-t-il le mérite de préciser exactement ce que sera le bâti et les fonctions qu'il remplira. Il s'agit, pour le demandeur, de nous raconter davantage l'histoire inscrite dans son projet plutôt que de se limiter à créer un simple parcellaire.

Les histoires, à Chaumont-Gistoux, nous apprécions les comprendre et les accompagner pour aboutir à des projets qui ont du sens, au-delà du simple bénéfice financier. Grâce au permis groupé, la commune pourra espérer atteindre des objectifs tels que ceux visés dans notre Déclaration de Politique du Logement, ainsi que dans la Déclaration de Politique Communale. Nous pouvons faire bouger le logement si nous choisissons les bons outils.

Ancienne école de Gistoux, Tout-Vent, Epine, Boissonnets, Inchebroux... et la maison de mon voisin ?

Que deviennent ces dossiers qui, de temps en temps, font parler d'eux à travers une enquête, un article de presse ou autour d'un café entre voisins ?

Le contenu d'un dossier ne sera pas débattu au milieu de la place publique si le stade du dossier ne le permet pas. Il est nécessaire, tant pour les services concernés que pour le politique, de pouvoir extraire le volet émotionnel d'un dossier afin de livrer l'analyse la plus critique et objective possible. Cela permet à chaque partie de travailler sereinement.

La législation est appliquée pour toute demande de projet, quelle que soit sa taille et le sentiment qu'elle suscite. Des textes de lois vous protègent vous aussi en tant que potentiel demandeur de permis ou citoyen concerné par un projet.

Pourquoi ne pas reprendre le chemin du dialogue avec les demandeurs dès lors qu'ils vous sont connus ?

Vous connaissez la ligne adoptée par le Collège. Vous comprenez la marge de manœuvre de celui-ci. A vous de lire... entre les lignes, à présent ! Belle (re)lecture !

CCATM- réunion de concertation-consultation citoyenne- enquête publique

La nouvelle **CCATM** (Commission consultative d'aménagement du territoire et de la mobilité) a un rôle formellement défini par le CoDT. Elle est constituée d'habitants d'une commune, dont des conseillers communaux.

L'**enquête publique** et la **réunion de concertation** constituent également des outils du CoDT intervenant à un moment précis dans *un dossier qui est instruit*, à savoir une demande en cours. Ces trois types d'échanges entre l'habitant et l'administration communale sur le contenu d'un dossier permettent au Collège de nourrir sa réflexion.

La **consultation citoyenne** est encore une autre démarche. Elle a, par exemple, été utilisée dernièrement dans le cadre du projet de l'aménagement du centre de Gistoux. La consultation citoyenne n'est pas un moyen mis à disposition par le CoDT. Elle témoigne de la volonté du Collège de consulter les habitants lorsqu'un dossier le mérite et que le stade auquel le dossier se trouve le permet. Libre au demandeur de permis de proposer une consultation citoyenne. *Cette consultation ne peut en aucun cas être imposée par le Collège*. Celui-ci les encourage cependant régulièrement.

Le budget nouveau est arrivé...

Chaque année, la confection du budget communal est une opération essentielle, qui occasionne un travail important, effectué dans la rigueur pour atteindre principalement deux objectifs :

- ▶ l'équilibre des recettes et des dépenses ;
- ▶ la mise en œuvre de la Déclaration de Politique Communale (DPC) présentée par la majorité politique.

Le budget de 2020 répond à ces objectifs ; l'équilibre budgétaire est atteint avec un résultat en léger **boni de 55.025 €**, tandis que la politique communale est développée selon la planification pluriannuelle organisée par le Programme stratégique transversal (PST).

L'exercice n'a cependant pas été aisé.

Tout d'abord le résultat, bien qu'en boni, ne ménage qu'une marge de manœuvre de 0,3 % du total des dépenses budgétées ; très faible eu égard aux possibles écarts que l'environnement social, économique et financier pourrait nous réserver.

La croissance générale des dépenses (6,6 %), à l'exception de celles de la dette en décroissance, imposera certainement pour les années à venir la prise de mesures drastiques de contingentement.

Pour 2020, l'équilibre budgétaire a été assuré par un montant de recettes également croissantes dues à l'augmentation

de la base imposable sans que les taux d'imposition n'aient été modifiés.

Il est intéressant de noter qu'une attention particulière a été accordée aux **investissements**. Planifiés à hauteur de **3.739.880 €**, ils sont en forte augmentation par rapport aux années antérieures pour répondre à la nécessité d'entretenir nos actifs immobiliers (écoles de Corroy et Bonlez pour 1.550.000 €, autres bâtiments communaux, voiries...) ainsi qu'au renouvellement des équipements des différents services et des outils informatiques.

Ces investissements seront financés par l'emprunt à hauteur de 2.228.000 €, ce qui entraînera une augmentation de l'endettement général. L'engagement de réduction de la dette sur la mandature se réalisera par l'ajustement des prochains exercices dans un cadre pluriannuel. Le niveau de la dette se situe actuellement à 13.118.168 €.

En conclusion, si le boni budgétaire dégagé au budget 2020 constitue un point positif, l'évolution des dépenses retient toute l'attention du Collège communal qui s'attache à en réaliser une analyse scrupuleuse et à les maintenir dans les limites de leur équilibre avec les recettes.

Pierre LANDRAIN,
Echevin des Finances

Danser et conduire, s'amuser en conduisant, découvrir en se promenant

Si nos rencontres mensuelles autour des jeux anciens ou lors de nos tables d'hôtes recueillent toujours plus de succès, il n'en demeure pas moins que d'autres activités se doivent aussi de retenir votre attention, comme celles détaillées ci-dessous.

Rappelons auparavant les dates des **prochaines tables d'hôtes** : vendredis 20 mars à Longueville, 17 avril à Perez, 15 mai et 19 juin à Longueville. Réservations au CPAS chez Gilles Laroche 010/68.72.76 ou 010/68.72.50). Nos **après-midis « jeux anciens »** se tiennent dans la grande salle du CPAS de 13h30 à 16h les lundis 10 mars, 14 avril, 26 mai et 23 juin. Entrée gratuite, pas besoin de réserver ; on peut venir également rien que pour bavarder autour d'un café.

Vous étiez nombreux à la (re)demande, cette **récréation dansante et chantante**. Désir exaucé ! Nous vous attendons le **jeudi 7 mai de 14h à 17h à la salle des fêtes de Longueville**. Madame Carole Carlier, alias « Tante Yvette » vous divertira pendant 3 heures avec un programme varié. Intitulé « La Belge Attitude », son spectacle met à l'honneur les artistes belges grâce à son éventail de titres parfaitement orchestrés et un matériel performant. Comme d'habitude, nous vous demandons de **réserver** vos places soit par email à jacques.denis28@gmail.com ou par téléphone chez Freddy Robert (0495/62.52.56). Le prix d'entrée est fixé à 5 euros et comprend une tasse de café. Petite restauration sur place.

Comme promis également, nous avons programmé de nouvelles séances consacrées à la « **mise à niveau du code de la route** ». Plus spécialement adaptées – mais pas uniquement – aux aînés, elles nous permettront de nous familiariser avec les nouveaux signaux routiers, de nous conseiller les

attitudes à adopter, de nous mettre virtuellement en situation critique. Il ne s'agit en aucun cas d'un examen à passer, mais d'un rappel de règles essentielles à la conduite. Ces séances sont animées par Olivier Coppée, 1^{er} Inspecteur Principal chargé d'éducation et de prévention auprès du Gouverneur du Brabant wallon. **Deux séances distinctes**, d'une durée chacune de 3 heures, sont prévues dans la grande salle de notre CPAS : le **lundi 8 juin à 14h 15 et le mardi 9 juin à 10h**. Attention toutefois, car le **nombre des participants est réduit à 30 chaque jour**. Il est donc nécessaire de **réserver** par téléphone au n° 0495/62.52.56 de Freddy Robert ou jacques.denis28@gmail.com. L'entrée est gratuite.

En prologue au Code de la Route, nous vous proposons aussi une **mise au vert à La Roseraie**. C'est un très bon moment pour profiter de l'éclosion de la floraison, de ses couleurs et parfums. Un membre des Amis de La Roseraie vous accueillera le **lundi 8 juin à 13h 15** au Chalet de La Roseraie. Autour d'un thé à la rose, il présentera ce patrimoine original et vous informera de la restauration en cours par les Amis de la Roseraie. Il proposera ensuite une courte promenade de trente minutes permettant la découverte de quelques roses insolites. Ajoutons que cette promenade est promise à un groupe de **15 personnes avec réservation préalable** à l'adresse email jacques.denis28@gmail.com ou par téléphone au n° 0495/62.52.56 de Freddy Robert. Chaises prévues tout au long du parcours.

Jacques DENIS,
Président CCCA
0476/814.126



Découvrez vos commerçants

Bienvenue à



Restaurant 7ici

Contact : 010/24.37.77

www.7-ici.be

7ici



La Casa Della Pizza

Contact : 0474/18.69.99 ou
0499/41.06.66

La Casa Della Pizza



Joaillier Privé

Contact : 010/22.70.40

www.joaillier-privé.be

Joaillier-Privé



- Aménagement complet de salles de bains
- Adoucisseurs d'eau • Contrat d'entretien
- Plomberie • Dépannage • Débouchage

Rue d'En Haut 52 – BONLEZ
010.45.45.43 • 0475.45.47.24

www.dethioux.be



DE KOCK Recyclage S.A.

Containers
Centre de Tri
Démolitions
Terrassements
Voiries
Sablères

010/22.85.22 - 02/687.56.02

www.dekock.info

fiestaland

Find us on Facebook Fiestalndeshop
Instagram fiestaland_eshop
mail info@fiestaland.com
tél. 0470/49.33.16

- Chateaux gonflables
- Machines à barbe à papa
- Anniversaires
- Déguisements
- Karaoke
- Grimages
- Piñatas
- ...

WWW.FIESTALAND.COM

PM
PERCY MOTORS

WAVRE - OTTIGNIES - GEMBLoux - PERwez - GENVAL



Le service d'abord



Magali Lambrette
Sage-femme

Consultation et domicile

Préconceptionnel - Prénatal - Postnatal

Préparation à la parentalité - Suivi monitoring

Suivi allaitement maternel et artificiel

SF conventionnée

+32 489 95 06 07 - magali.lambrette@gmail.com

1325 Chaumont-Gistoux

www.magalilambrette.com

ETS SNEESSENS

**TRANSPORTS
TERRASSEMENTS
NIVELLEMENTS**

DÉPOSITAIRE DE BONBONNES

VENTE DE BONBONNES :
BUTANE – PROPANE

RUE ARSENE MATTON 49 • 1325 DION-VALMONT
TÉL 010/68.89.74 • FAX 010/68.89.74



Une semi-ruralité à protéger

Notre commune met fièrement en avant son côté semi-rural, qu'elle lève comme un étendard : celui d'un village qui souhaite garder son identité. Elle sait qu'une bonne partie de son charme y est lié : nos vallons, nos prairies, nos champs sont autant de respirations dans nos paysages de plus en plus urbanisés. Mais comment préserver ce caractère, si ce n'est en s'assurant que nos agriculteurs persévèrent et s'accrochent à un métier de plus en plus difficile à faire valoir ?

C'est dans cette optique que, depuis quelques mois, un groupe s'est constitué (savant mélange d'agriculteurs, d'habitants des différentes entités et de conseillers communaux) et élabore une future charte de la ruralité. Au bout de deux premières réunions animées, un besoin se fait sentir. Celui de (re)mettre les pieds dans une ferme. Stéphane Godfriaux et son épouse Carine proposent alors de réunir tout le monde dans leur étable, début janvier.

Stéphane Godfriaux : Lors de notre première réunion, il y a eu de nombreuses discussions et j'ai réalisé que beaucoup ne savent pas ou plus ce qu'est une ferme aujourd'hui. J'avais envie de leur parler du métier, de nos difficultés et de le faire au milieu d'une exploitation, pour être dans du concret. Et pour changer l'image qu'on donne et qu'on peut avoir de nous... Les gens ne réalisent pas le nombre de contraintes et de règlements que nous devons respecter aujourd'hui, ni le nombre de contrôles auxquels nous sommes soumis.

Tous les jours, on doit noter chaque produit utilisé, en quelle quantité, chaque veau qui naît doit être encodé... On a gagné en traçabilité, mais on n'est pas remercié, ni mieux payé. On a un peu perdu le côté humain. On passe le dimanche à faire de l'administratif. Un agriculteur de 60 ans, qui n'a pas d'ordinateur, se décourage et arrête... Beaucoup finissent par louer leurs terres à des gros exploitants.

Mattéo 17 ans, assiste à toute la discussion, souriant et optimiste quant à son avenir. Pour lui, c'est une évidence : il prendra la relève de ses parents, avec sa sœur Mélissa.

Mattéo : J'aime vivre au fil des saisons, je préfère être dehors, avec les vaches, qu'assis derrière un bureau. Tous les jours, on est émerveillé, à chaque naissance. Ça ne se passe jamais de la même façon. Trois naissances, c'est trois vies différentes. Les gens pensent qu'on n'aime pas nos vaches mais on passe les voir tous les jours, on décompresse en leur compagnie, elles ont un nom,

ce ne sont pas des numéros. Mais ça, c'est vrai dans les fermes à taille humaine.

► Ne plus dépendre de l'industrie ? Fiction ou réalité ?

Stéphane : La solution, c'est de préserver les petites unités familiales. Il faudrait changer de modèle et vendre à la ferme. Mais on ne pourra jamais tout écouler de cette manière. Les fermes ont tellement grandi. On sera toujours obligé de dépendre en partie de l'industrie.

Carine : Mes parents produisaient 60.000 litres de lait et vivaient bien. Nous, on produit 300.000 litres, cinq fois plus... et on vit moins bien qu'eux à l'époque.

Mattéo : Ou alors il faudrait créer une coopérative et vendre ensemble ? Mais qui aura le temps de s'en occuper ? On aura moins de temps sur les champs... Moi, je ne changerai rien au métier mais je me diversifierai, je créerai une petite fromagerie,

avec ma sœur. Je n'étendrais pas mon exploitation, mais je générerais différemment pour faire revenir les gens.

Stéphane : mais il faut quelqu'un de disponible pour être sur place. Les fermes ont grandi mais ont beaucoup moins de main d'œuvre. Il faudrait organiser des heures d'ouverture. Ça implique aussi que les gens changent leurs habitudes et mangent local...

► Le contact avec la nature ?

Carine : Les gens ne réalisent pas tout ce que nous vivons, nous avons un contact permanent avec la nature. Le dimanche après-midi, on va voir pousser le froment, on visite les champs. On est excité par les saisons. On reste impressionné par la force de la nature : avec une boîte de 5 kilos de semences, en six mois, on produit 100 tonnes de betteraves ! On ne s'en lasse pas.

► Le contact avec les habitants ?

Stéphane Godfriaux : Nous ne cherchons pas à participer à des Grandes Journées Fermes ouvertes avec des centaines de visiteurs. Ça implique une charge de travail trop importante. Et puis, si on n'a pas un château gonflable et des cadeaux souvenir à offrir, les gens ne sont pas attirés. Nous, on préfère rencontrer les gens par petits groupes, d'une vingtaine de participants maximum et prendre le temps de discuter.

Mattéo lui est un jeune bien de sa génération, il utilise les réseaux sociaux et n'hésite pas à faire connaître le travail accompli à la ferme.

Mattéo : J'ai créé une page facebook «élevage de la Seigneurie». Je me suis fait un pull et une veste à nos couleurs. Mon père n'aurait jamais pensé faire ça. Je lui ai offert le pull.

► Quelle action des habitants pour vous aider ?

Carine Godfriaux : Sans hésiter, la plus belle chose qu'ils pourraient faire, c'est ramasser les canettes qui traînent en bord des prairies et des champs (déchiquetées, on les retrouve dans les ballots de paille, elles peuvent être fatales aux vaches qui les ingèrent). Et tenir les chiens en laisse quand ils traversent nos prairies (les chiens sont porteurs d'un parasite le neospora caninum ; leurs déjections peuvent contaminer les vaches qui risquent d'avorter).

Et parce qu'ils sont désireux de vous connaître et d'engager le dialogue, une petite délégation d'agriculteurs et citoyens sera présente à la Journée des nouveaux habitants, le 8 mars prochain. Pour se comprendre, il faut se rencontrer !

Aurélien van Eeckhout
Echevine de l'Agriculture



Je tenais à faire part de mon admiration pour ce métier tellement chahuté ces jours-ci. Je n'imaginai pas tant de technicité et de savoir-faire. Le nombre de personnes présentes témoigne de l'intérêt que nous portons à ce métier qui conditionne notre avenir! - Patrick M., Bonlez





Soins à domicile

Agréés toutes mutuelles

CHAUMONT GISTOUX



DESHAYES Kathleen 0498/46 91 84

LONGUEVILLE Sarah 0473/57 46 19

Soins à Chaumont-Gistoux, Walhain St-Paul
Grez-Doiceau & Incourt



TRAITEUR / BOUCHERIE
CHARCUTERIE / FROMAGERIE
SANDWICHERIE
EPICERIE FINE

Tél: 010/60.42.48

Chaussée de Huy, 221 - 1325 CHAUMONT-GISTOUX

info@traiteurbarras.be

www.traiteurbarras.be

ETS CHOPPIN

Chée de Huy, 98

1325 DION-VALMONT

Tél.: 010.68.92.50

Fax : 010.68.95.90



**BIERES
EAUX - VINS
LIMONADES
ALCOOLS**

Ouvert du mardi au vendredi de 14 à 18h30,
samedi de 9 à 13h • Fermé le lundi



LA BARDANE S.C.R.L.

Rue de l'Eglise, 41
1325 Corroy-Le-Grand
Tél : 010 65 91 19
info@labardane.be

Etude, création & entretien de jardins



unimedia
EDITIONS | MULTIMEDIA

Est désormais
multimédia! **100%**

Vous désirez insérer une publicité
dans cette brochure?

CONTACTEZ MOI !
Denis Lacroix

Gsm : 0497 53 63 44

E-mail : d.lacroix@uni-media.be



📍 Rue Joba 9 - 4053 Embourg
Siège d'exploitation :
Rue Edouard Baillon 1 Bte 5 - 6224 Fleurus

☎ 04 224 74 84 - 📠 04 224 23 69

🌐 www.uni-media.be - 📺 UNImédia Editions Multimédia

📧 Contact : Jean-Michel Delforge - info@uni-media.be



Pierre OLWI

+32 496/72.55.71

pierre@jardimat.be

33 Bois Croix Claire

B-4550 Nandrin



JARDIMAT S.A. - Aménagement de vos espaces verts

www.jardimat.be - 📱

« Il y aura de nombreux dépôts clandestins ! »

1999, les sacs blancs! Vingt ans plus tard : les conteneurs à puce! Et toujours les mêmes craintes : « *il va y avoir des sacs gris jetés au bord de la route, abandonnés dans les bois, balancés dans les chemins de remembrement...* »

Mais ces rejets existaient déjà avant l'arrivée des sacs payants ou des conteneurs à puce, puisque leur nature correspond très rarement avec celle du contenu légal d'un sac ou, aujourd'hui, d'un conteneur.

Dépôt sauvage et dépôt clandestin

On entend souvent parler de l'un et de l'autre, mais que signifient ces termes exactement ?

On appelle « déchets sauvages » tous types de « petits » détritiques/résidus « jetés » ou « laissés tombé par inadvertance » sur la voie publique. Par ordre d'importance, **se retrouvent dans les sacs des cantonniers** : canettes (majoritairement de bières, ensuite de boissons énergisantes, d'alcools et de sodas), mégots de cigarette, bouteilles en verre (en majorité d'alcool, puis de vin), paquets de cigarettes (carton + plastique), bouteilles en plastique, emballages de collation (barres chocolatées, biscuits...), papiers/carton, emballages de sandwiches ou emballages en plastique des plats préparés ou de gâteaux ou issu de la restauration rapide, sacs en plastique (souvent avec des restants d'en-cas, contenants et contenus confondus), berlingots...

Ce **contenu varie en fonction des lieux d'abandon** : plus de canettes et de bouteilles en bordure des **terrains non bâtis**, plus de berlingots, de bouteilles en plastique et d'emballages de biscuits près des **écoles**, plus de mégots devant les établissements **HORECA**, déjections animales (fientes d'oiseaux, litières de chats...) en périphérie des **quartiers résidentiels**, etc.

On parle de « dépôt clandestin » lorsqu'une personne se débarrasse de ses ordures intentionnellement dans le but d'éviter de payer une taxe ou de passer au parc à conteneurs (recyparcs). Les termes « décharge », « décharge publique », « dépôt illégal de déchets » et « dépôt d'immondices » sont également couramment utilisés. Transportés dans des coffres de voiture, des remorques ou camionnettes, ces dépôts se retrouvent **dans les champs, sur les places publiques, dans les talus ou les bois**, plutôt que dans un des 17 recyparcs de la province : **petits électroménagers, vêtements, vaisselle, ampoules électriques, pneus, bidons d'huile, mobilier, déchets de démolition...**

Prévention ? Un plan local de propreté rodé !

Aujourd'hui, la Région wallonne encourage les villes et communes à établir leur **plan local de propreté**. Mais la Commune de Chaumont-Gistoux compte, **depuis 2000**, sur les tournées « propreté » d'une **équipe de cantonniers** et, depuis 2009, sur les interventions d'un **agent de police judiciaire chargé des infractions environnementales**.

Une identification des lieux cibles et des points noirs

Les **lieux cibles**, liés aux dites corbeilles (endroits susceptibles d'être régulièrement impactés par les déchets sauvages ou la malpropreté) sont **identifiés** et servent de balises 1) lorsque le S.E.E.V.M.¹ ne peut assurer qu'une vidange hebdomadaire restreinte des conteneurs, 2) lorsque les cantonniers effectuent leurs tournées « propreté » qui intègrent les vidanges supplémentaires (plus d'une fois/semaine) de certains conteneurs.

Les **points noirs** (endroits sensibles où l'on retrouve régulièrement des déchets sauvages ou des dépôts clandestins) sont **connus** et régulièrement visités par le S.E.E.V.M. : dépôts de déchets de chantier, d'encombrants, de déchets chimiques... ce qui n'entre pas dans un sac-poubelle ou une corbeille de rue.

Une centaine de corbeilles de rue

Chaumont-Gistoux dispose d'un **plan de localisation** du parc des corbeilles de rue (adjointe parfois à un banc) reprenant la place de chaque corbeille et la nature du matériau (plastique, métal, bois...), le type de sol dans lequel le récipient est planté... Une **centaine de corbeilles de rue** sont vidangées une fois/semaine avec un taux de remplissage de 21,67%/corbeille, sachant que les lieux cibles (± deux/village) sont visités deux fois/semaine lors des tournées « propreté ». Un **plan d'aménagement** est mis à jour au remplacement ou au placement de tout conteneur ou au signallement de tout changement de comportement des usagers.

Un Règlement Général de Police

Il fournit les outils nécessaires pour agir sur la préservation de la propreté sur la voie publique (trottoirs, accotements, filets d'eau...), sur l'usage des poubelles publiques ou les dépôts et abandons des déchets tant sur les terrains privés que sur le domaine public.

En 2019 ont été ramassés :

- ▶ **86.900** litres issus des corbeilles de rue (83.300 en 2018) ;
- ▶ **7.200** litres de canettes, berlingots, emballages de collation, bouteilles... lancés au bord des routes (15.300 en 2018) + **900 litres** ramassés par les *Ambassadeurs de la propreté* ;
- ▶ **71** dépôts clandestins de déchets électroménagers, d'inertes (plaques d'amiante, bâches en plastique...), de mobilier... abandonnés dans les chemins, bois... (83 en 2018). 12 ont pu être identifiés et procès-verbaux ont été dressés.

Le 27 janvier 2020, les cantonniers ont découvert un dépôt record : **38 sacs gris**... de plants de cannabis... Une plainte a été déposée à la Police.

Marie-Laurence SERRET-BRAGULAT,
Conseillère en Environnement

¹ Service Environnement – Espaces Verts & Mobilité



Des nouvelles de vos nouvelles poubelles...

Les conteneurs à puce sont effectifs depuis le 1^{er} janvier 2020 dans la commune. Vous avez donc probablement déjà mis à rue l'un ou l'autre de vos conteneurs. Le système se met doucement mais sûrement en place... avec quelques couacs et autres bugs..., mais peu à peu, chacun trouve ses marques et prend ses habitudes : la commune, les citoyens, le collecteur et l'InBW.

Quelques petits rappels malgré tout pour s'assurer que ce nouveau système ne vous réserve aucune surprise en fin d'année...

Vous avez pu constater que le camion passe bien chaque semaine dans votre rue, mais nous vous conseillons de ne sortir vos conteneurs que lorsqu'ils sont pleins et non systématiquement chaque mardi. Pour rappel, dans votre redevance, ne sont compris, par ménage, que 12 levées pour le conteneur gris et 18 levées pour le conteneur vert. Au-delà de ce forfait, chaque collecte de chacun de vos conteneurs vous coûtera 1,15 € la levée.

Vous avez également droit à 40 kilos de déchets organiques par habitant/an et 50 kilos de déchets résiduels par habitant/an. Au-delà de ce forfait, il vous en coûtera 0,085 € le kilo de déchet organique supplémentaire et 0,45 € le kilo de déchet résiduel supplémentaire.

Deux numéros d'appels gratuits pour toutes les questions que vous pourriez encore vous poser ou pour résoudre les problèmes rencontrés :

- ▶ le **0800/11.251** UNIQUEMENT pour les questions relatives à vos conteneurs et données personnelles (kilos et levées)
- ▶ et l'habituel **0800/49.057** pour les problèmes ou questions relatives à la collecte (*mon conteneur n'est pas vidangé, mon sac n'est pas ramassé...*).

RAPPEL IMPORTANT : vous réalisez que vos conteneurs sont finalement trop volumineux ou trop petits par rapport à votre production de déchets? Vous souhaitez les échanger



gratuitement? Ce sera possible **à partir du 1^{er} avril et jusqu'au 30 juin**. Après ce délai, toute demande de changement sera payante, sauf pour un changement de composition de ménage.

▶ Pourquoi voit-on des sacs bruns et/ou verts devant certaines maisons?

Certaines rues ou immeubles sont en sacs dérogatoires. Soit parce que le camion ne peut circuler dans les rues trop pentues ou étroites, en cul de sac..., soit parce que les habitations (jardins et terrasses compris) ne permettent pas le stockage des conteneurs par manque de place, soit parce les occupants du logement ne sont pas domiciliés à Chaumont-Gistoux ET ne sont redevables d'aucune taxe communale (étudiants...), soit parce que le titulaire rencontre des problèmes de santé rendant la manipulation difficile. Si vous rencontrez de réelles difficultés avec vos conteneurs, vous pouvez contacter Marie-Laurence Serret, notre conseillère en environnement (email : ml.serret@jmd-consultance.be) ou vous adresser directement au CPAS, auprès d'Hélène Morciaux (seniorsethandicontact1325@publilink.be – 010/68.13.40). Elles pourront l'une et l'autre analyser votre situation personnelle.

▶ Certains conteneurs restent en permanence sur la voirie? Est-ce toléré?

Non, les conteneurs ne peuvent empêcher le passage et rester sur la voirie, en dehors du jour de collecte. Si vous êtes dans l'impossibilité de stocker vos conteneurs ailleurs, nous vous conseillons de prendre contact avec notre conseillère en environnement. Mais s'il s'agit juste de faire preuve de mauvaise volonté, sachez que le collecteur a pour mot d'ordre de les lever à chaque passage. Vous risquez donc de dépasser rapidement votre forfait...

Aurélië VAN EECKHOUT
Échevine de l'Environnement

Restor : une nouvelle filière de collecte pour vos encombrants... en bon état!

En décembre dernier, la Commune de Chaumont-Gistoux a conclu une convention avec la ressourcerie « Restor », une entreprise d'économie sociale (<https://restor.be>).

S'il y a au minimum 25 % d'objets réutilisables parmi vos encombrants, vous appelez dorénavant la ressourcerie 067/68.55.10) qui collecte vos lave-linges, séchoirs, frigos, vélos, meubles, outils résistants de bricolage, gros objets en plastique... avec un maximum de 3 m³ par trimestre par ménage. Le volume est calculé sur base d'une évaluation visuelle et ces objets doivent être déposés au rez-de-chaussée de votre habitation.

Les **coûts** sont **entièrement pris en charge par la Commune** afin d'encourager la valorisation de ces encombrants.



S'il apparaît qu'il y a moins de 25 % d'objets réutilisables parmi vos dépôts, vous êtes réorienté vers l'InBW dont les conditions de ramassage sont affichées au verso de votre calendrier 2020 des collectes de déchets.

Chaumont-Gistoux et ses moulins à eau

Moulin d'Inchebroux



Plan dressé entre 1765-1769 à l'occasion d'un procès.

Notre commune est traversée par plusieurs ruisseaux et rivières, dont le Train, le Ry du Pré Delcourt, le Glabais, ... mais qui sait encore aujourd'hui que ces cours d'eau ont fourni la force motrice indispensable au fonctionnement de nos moulins ?

A Chaumont-Gistoux :

Outre l'existence, dès le Moyen-Age, de deux moulins banaux, l'un situé à Chaumont, le « moulin de Potrial », l'autre à Gistoux, le « moulin del Val », plusieurs moulins appurent au XIX^e siècle :

- ▶ Le **moulin Bonus, ou Stordoir**, rue de Wavre, sur le Train, servit tantôt à extraire l'huile de colza, tantôt à broyer les écorces de chêne pour la fabrication du tan utilisé par les tanneries de Wavre. Un moulin à farine lui fut adjoint.
- ▶ Le **moulin Blanc ou moulin Debienne**, rue du Pré Delcourt à proximité du Pont des Brebis, fut construit en 1836-37 par Marc Valériane, ancien propriétaire de l'actuelle Maison communale. Il servait tantôt de moulin à huile, tantôt de moulin à farine.
- ▶ Le **moulin à sable ou à silex**, rue d'Inchebroux, à proximité des étangs, broyait les cailloux de sable, sable destiné aux verreries de Charleroi et à la fabrication du bleu de Prusse.
- ▶ Le **moulin à farine d'Inchebroux ou moulin Fontaine**, construit en 1833 par J.A. Fontaine sur le Train, fut exploité par R. Degelle jusqu'en 1959 avant d'être transformé en restaurant.
- ▶ Le **moulin Grégoire**, moulin à farine situé à hauteur du Centre sportif du Ronvau, désaffecté, fut lui aussi transformé en auberge avec plage.

A Corroy-le-Grand :

- ▶ Le **moulin du Bloquia**, ancienne maison forte construite au XI^e ou au XII^e siècle sur le Train par le Prince de Liège pour défendre sa Terre de Chaumont des ambitions de son voisin le Duc de Brabant. Celle-ci fut transformée en moulin à farine entre 1194 et 1221. Devenu papeterie entre 1805 et 1810, il fut le berceau de la famille de Lannoye, fondatrice des papeteries de Mont-Saint-Guibert et de Genval.

A Bonlez :

- ▶ Sur le Glabais, Hubert Wigy fut autorisé, le 4 novembre 1834, à transformer un moulin à farine situé **à l'arrière de la ferme du Fort des Voiles**, en moulin à battre le chanvre.
- ▶ En 1840, une autre batterie de chanvre était aussi en activité sur le Glabais : il s'agissait d'un petit moulin qui cessa ses activités en 1860.
- ▶ Sur le Train, le **moulin à farine de la Queuterale ou du Château** ou encore du **Franc-moulin**, resta en activité jusqu'à la Guerre 14-18.

Robert HAULOTTE,

Président du Cercle d'Histoire de Chaumont-Gistoux



Ferme BONUS à Gistoux, rue de Wavre

Bibliographie :

- F. CORNET, « A la recherche des moulins de Gistoux », in Bulletin du Cercle n°7
 « Le moulin Degelle à Inchebroux », in Bulletin du Cercle n°33
 « Le moulin Bonus ou Stordoir à Gistoux », in Bulletin du Cercle n°35
- A. DEGELLE, « Le moulin d'Inchebroux », in Bulletin du Cercle, n°107
- L. DELLISSE, « Les industries à Bonlez depuis le XVI^e siècle », in Bulletin du Cercle n°20
- J-C KUBORN, in « Histoire en Dyle, des hommes et des rivières en Brabant wallon », Centre culturel du Brabant wallon, 2005
- J. MARTIN, « Chaumont-Gistoux, terre franche en Brabant wallon », Ministère de la Culture française, 1976
 « Le moulin à huile ou Stordoir à Gistoux », in Bulletin du Cercle n°21
 « L'ancien moulin du Bloquia », in Wavriensia, Bulletin du Cercle d'Histoire, d'Archéologique et de Généalogie de Wavre et du Brabant wallon asbl, Tome XLVI, 1997, n°2

Toute information complémentaire étant la bienvenue, n'hésitez pas à nous en faire part par email : haulotterobert@gmail.com, ou par courrier postal, Cercle d'Histoire de Chaumont-Gistoux, 8 rue d'Inchebroux, 1325 Chaumont-Gistoux.



Pour en savoir plus sur la vie du Cercle, être tenu au courant de nos activités et recevoir notre Bulletin trimestriel, faites-vous membre du Cercle en versant 15€ (cotisation annuelle familiale) au compte BE31 8776 7073 0155 du Cercle d'Histoire de Chaumont-Gistoux.

Adagio

» BAR A VINS «

Wine - Cocktails - Tapas

Chaussée de Huy 190, 1325 Chaumont-Gistoux

Tel : 0471 26.07.73 - Facebook : Adagio

Mail : info@adagio-chaumont-gistoux.be

Bar, terrasse et jardin pour tous types de fêtes



TABLE Roberty

by LES GARRIGUES

OSEZ UNE NOUVELLE EXPÉRIENCE CULINAIRE !

Denis Roberty

a Rue Goffinet 11 - 1325 Chaumont-Gistoux

t 0477-45.71.75 - 0478-23.39.02

e info@tablerobertibylesgarrigues.com - www.tablerobertibylesgarrigues.com



Ouvert le mardi midi, le jeudi et vendredi midi et soir, le samedi soir et le dimanche midi sur réservation uniquement



Investir ?

Avec votre **conseiller en investissement personnel**, évidemment.



En savoir plus sur nos solutions ?

Rendez-vous dans notre agence

Argenta de Wavre

Rue de Namur 30-32 – 1300 Wavre

010 24 15 46 – wavre@argenta.be

Bruyninckx OC Sprl
FSMA110877 cAcB – RPM Nivelles
N°E 0847 334 689



Roseraie communale : pourquoi pas vous ?

Après 5 ans d'efforts, grâce au travail acharné d'un groupe de volontaires, la roseraie communale de Chaumont-Gistoux n'est plus à l'abandon. Les autorités communales la redécouvrent et apprécient nos efforts... on y organise des visites guidées pour les locaux et pour des spécialistes qui viennent parfois de loin... le bilan est donc positif!

MAIS, ce n'est cependant pas encore la vie en rose(s),... nous rencontrons également quelques épines. Malgré la bonne volonté de quelques bénévoles, le travail qui reste à faire est immense. Beaucoup d'enthousiastes du début ont disparu et le petit groupe encore actif se demande avec inquiétude s'il parviendra à poursuivre ce projet avec succès.

Nous nous sommes demandé pour quelles raisons des citoyens acceptent de consacrer du temps à participer aux chantiers mensuels. Voici quelques réponses :

Au début, je suis venue travailler pour répondre à l'appel à l'aide. Je ne m'y connais pas du tout en roses mais petit à petit, à force de côtoyer des « spécialistes », j'arrive à reconnaître différents types, à identifier certains rosiers. Et un jour, je vais peut-être même m'intéresser à la taille des rosiers, au bouturage lors de chantiers « spéciaux ».

Cet endroit magnifique éveille tous mes sens.

Je suis tellement soulagé que cette roseraie reprenne vie que je veux apporter ma pierre à cet édifice, même si je n'y connais rien.

Comment ne pas répondre à un appel pour préserver un patrimoine unique dans notre commune.

Il faut parfois se pousser pour y aller, mais une fois sur place, on a tellement l'impression d'être utile dans ce microclimat enchanteur.

J'ai été émue par l'état d'abandon de notre roseraie communale. Allons les nymphes et les lutins, mobilisons-nous pour que Chaumont-Gistoux ne soit pas seulement synonyme de « tartes »!

Mais des tartes, ou autres douceurs, il y en aura au goûter de 16h, à la grande table sous le noyer.

cesse de bras supplémentaires. Aucune compétence particulière n'est requise, les outils sont fournis (mais certains préfèrent utiliser leurs gants et sécateur), une heure suffit déjà et un goûter vous attend en fin de chantier.



Venez nous rejoindre entre 14 h et 17 h au 2, Rue Colleau à Gistoux (à côté du parking de la maison communale) le 4^e samedi du mois c'est-à-dire :

les samedis 28 mars, 25 avril, 23 mai, 27 juin, 25 juillet, 22 août, 26 septembre, 24 octobre et 28 novembre.

Rejoignez également notre page Facebook pour être au courant de notre actualité et partagez-la pour nous aider à étoffer la participation citoyenne!  Roseraie Communale de Chaumont Gistoux.

Contacts pour info : monique@milgrom.be
ou micheline.bone@skynet.be



Ça y est ? Vous avez envie de nous aider ? Voici les **détails pratiques** :

Le travail n'étant jamais achevé dans un endroit naturel, nous avons besoin sans



Faites partie de ceux qui agissent

Les **26, 27, 28 et 29 mars** prochains, vous aussi, participez au Grand Nettoyage de Printemps, dans les rues et sentiers de Chaumont-Gistoux :

Rendez-vous sur le site www.walloniepluspropre.be, créez une équipe (seul ou en groupe), sélectionnez vos zones de nettoyage et commandez votre kit de ramassage.



Migration des batraciens à Chaumont-Gistoux : Edition 2020

La migration de printemps des batraciens commence fin février, début mars.

Plusieurs conditions sont nécessaires, il faut :

- ▶ que les températures atteignent 7°C,
- ▶ que le temps soit humide, idéalement pluvieux,
- ▶ qu'il n'y ait pas de vent,
- ▶ et qu'il fasse nuit.

Quel est le problème ?

A certains endroits, les batraciens doivent traverser des routes. Les crapauds et les tritons sont particulièrement vulnérables car ils se déplacent plutôt lentement...

Des panneaux « attention batraciens » sont placés chaque année pendant un bon mois le long des routes traversées par les batraciens. Prêtons-y attention !

Depuis quelques années, un groupe de bénévoles se réunit pour faciliter la migration.

Chaque soir, une petite équipe sort à la tombée du jour pour ramasser les batraciens et les déposer de l'autre côté de la route.

Il suffit de se munir d'un vêtement réfléchissant, d'un seau propre pour les y déposer et d'une bonne lampe de poche.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez vous adresser à

- ▶ beatrice.verschaeren@gmail.com – 0476/44.50.22
- ▶ monique@milgrom.be – 0479/72.28.84
- ▶ colettewoestyn@hotmail.com – 0497/03.88.52

Bientôt une nuit des batraciens !

Le printemps s'annonce ! Les batraciens sont des milliers encore engourdis dans leurs cachettes souterraines, à l'abri du gel, prêts à s'élancer en transhumances vers les sites de reproduction au péril de leur vie. Dès que les températures remontent durablement au-dessus de 7-8°C, voire parfois un peu moins, grenouilles rousses, crapauds, tritons et même les salamandres terrestres femelles rejoignent les points d'eau qui les ont vus naître pour peu qu'ils existent encore.



Aussi, au risque de nous répéter comme chaque année : « Levez le pied ! » en voiture. C'est triste de voir, par dizaines, tous ces petits cadavres écrasés, ou même parfois d'apparence intacte, sur les routes, aux abords des cours d'eau et étangs en fond de vallée, dans nos campagnes urbanisées. Et Chaumont-Gistoux, avec le sous-bassin hydrographique du Train et ses affluents, est précisément une zone sensible. A une vitesse supérieure à 30 km/heure, la dépression d'air causée par le déplacement d'un véhicule, fait s'éclater les organes internes de ces petits animaux fragiles à la peau fine. Alors que dire du danger de mort accru des anoures (batraciens sans queue) mâles qui se positionnent sur l'asphalte des routes plus attirant parce que légèrement plus chaud que la température ambiante, et où ils peuvent voir arriver plus facilement les femelles pour s'agripper sur leur dos et poursuivre ainsi leur chemin vers la mare ?

Que faire ? Bien sûr, il y a des équipes de citoyens protecteurs de la nature qui organisent des rondes de ramassage, mais il y a toujours un trop grand nombre de batraciens tués chaque année, à tel point que les populations déclinent toujours plus. Faut-il attendre un printemps silencieux des anoures comme d'autres animaux ? Non ! Nous pouvons réagir et œuvrer pour plus de protection. Nous pouvons participer à des actions, aménager nos jardins au naturel, et par exemple se faire conseiller par Natagora qui attribuera un label Réseau Nature, nous pouvons créer des mares et adopter d'autres usages et comportements de consommation que ceux qui mettent en péril l'environnement qui est aussi le nôtre.

C'est bientôt ! Pour en savoir plus, rejoignez-nous nombreux à la **NUIT des BATRACIENS**, le **14 mars à partir de 17h**, à la **Maison communale de Chaumont-Gistoux**, rue Colleau. Au programme : animations pour tous les publics, conférence sur les batraciens en Brabant wallon, balades nocturnes d'observations et découvertes, et verre de l'amitié. Nb : il y aura aussi de quoi manger à petit prix.

Pour plus de renseignements et inscriptions (pas obligatoires) : samyndidier@hotmail.com



Stages de sports raquettes

Tennis, padel, tennis de table & badminton

Ronvau Raquettes Club Asbl
www.kgtennis.be – 0478/63.48.50

Stages Pâques & Été 2020 : 130€/enfant

- ▶ Semaine du 14 avril (4 jours, 105€)
- ▶ Semaines des 13 juillet, 3 août, 24 août
 - Petits groupes, par niveau et par âge
 - Professeurs compétents et expérimentés
 - Pour enfants à partir de 5 ans
 - 27 ans d'expérience

Au Centre Sportif A. Docquier, tout près de chez vous !



Judo club Chaumont-Gistoux & D.A. ASBL – Organisations, stages et résultats

Le Judo club Chaumont-Gistoux a connu une belle première partie de saison avec des résultats probants dans les tournois de l'Open du Brabant, Florennes et du Grand Prix de Woluwe mais a surtout, pour la deuxième fois consécutive, aligné une équipe d'interclubs en championnat officiel lors des quatre journées organisées en mars et en novembre 2019 à Visé, Beaumont, Herstal et Wavre. Division 4B, on est passé quelques fois à côté de l'exploit, terminant à une 11^e place finale mais l'équipe a surtout engrangé de l'expérience sur laquelle elle va pouvoir s'appuyer. Une équipe complète sera alignée dès ce mois de mars pour le Championnat 2020 et nous pourrons fièrement défendre les couleurs de la Commune à travers la Wallonie. Nouveauté, une équipe de filles sera également alignée.

Ce mois de janvier 2020 a été l'occasion du lancement des championnats officiels jeunes avec comme résultats au championnat provincial du Brabant du 19 janvier dernier : Deux qualifiées pour le championnat régional : Maya Heinen – U15 – Moins de 44 Kgs : **Championne provinciale** : 3 victoires, 3 ippons / Magali Tartinville – U18 – Moins de 57 kgs : 4^e. Félicitations !



Au Régional jeunes du 26 janvier 2020, pour sa première année en U15 et, étant dans les plus légères de sa catégorie, Maya Heinen a frappé un grand coup en alignant deux victoires successives, une par Ippon et l'autre dans le Golden Score allant chercher son adversaire au physique, dans une catégorie de 11 participantes (14 qualifiées), avant de s'incliner en finale face à une sociétaire du Top Niveau Tournai. Top 8 belge assuré puisque Maya défendra donc nos couleurs au championnat de Belgique rassemblant les 4 meilleures francophones contre les 4 meilleures néerlandophones. Félicitations! Magali Tartinville s'inclinera quant à elle au premier tour de sa catégorie et ne sera pas repêchée dans une catégorie dense. Une deuxième année dans cette catégorie des U18 pour notre sociétaire.

Nous avons aussi la grande satisfaction d'avoir trois candidats ayant leurs 10 points de Shiai pour préparer l'examen technique 1 DAN ceinture noire : Grégory Liroux, Sarah Desmarthon et Magali Tartinville sans oublier Médéric Milcamps, plus que 1 point, et Jacques-Aurélien Sergent. Des ceintures noires se profilent à l'horizon en 2020!

Les prochains mois seront chargés avec le souper annuel du club le **21 mars prochain** à Longueville (19h) et l'**organisation des stages sportifs (psychomotricité, multisports,**



cyclo-multisports et judo-multisports) en avril, juillet (voir aussi organisation de l'ASBL Aventures-Passion début juillet en plus de nos organisations) et août (inscriptions via notre site). De nombreuses compétitions sont également au programme dans les prochains mois pour nos compétiteurs à travers la Wallonie et la Flandre de même que des sorties internationales en Rue Joba, 4053 Chaudfontaine arbitrage (Zurich, Prague ...)

Henri-Nicolas Renders, président et enseignant au club a été nommé au mois de décembre 2019 Directeur de la Commission d'Arbitrage de la Fédération Francophone Belge de Judo!

Que de grands moments sportifs à vivre avec vous!

Tous les renseignements et toutes les actualités sur notre site www.judochaumontgistoux.be ou par mail à l'adresse judochaumontgistoux@gmail.com.

Pour le Judo club Chaumont-Gistoux & D.A. ASBL,

Henri-Nicolas RENDERS,
0478/20.74.16

Le Judo club Chaumont-Gistoux & D.A. ASBL est membre de l'ASBL Omnisports de Chaumont-Gistoux

► TRIBUNE LIBRE

L'appel à projets du comité des fêtes de Corroy récompensé par la Fondation Roi Baudouin

Pour ses 20 années d'existence, le comité des fêtes de Corroy-le-Grand a souhaité développer de nouvelles activités et projets, en complément de ses activités actuelles, pour promouvoir encore plus de convivialité dans le village. En mai dernier, un appel a été lancé pour stimuler les habitants à proposer ou porter de nouveaux projets s'inscrivant dans le cadre d'activités culturelles, sociales et sportives, à but non lucratif, ayant pour but d'animer le village de Corroy-le-Grand.

Et pour soutenir ces projets, un **budget exceptionnel de 2.000€** a été débloqué par l'ASBL. Remarqué, cet appel à projet vient d'être retenu par la Fondation Roi Baudouin qui, dans le cadre de l'opération «Vis mon Village» a décidé de doubler le montant mis à disposition!

Plus d'une trentaine de projets ont été proposés par les habitants cet été : poulaillers partagés, apéros éphémères, bancs de lecture, boîtes à dons, sans oublier des projets zéro déchet, de mobilité douce ou de partages de plantes!

Pour l'instant, un projet a déjà vu le jour, introduit par une équipe de 4 personnes et ne requérant que peu de soutien financier, ce sont les «rencontres de la couture» qui ont lieu le dernier samedi de chaque mois (de 14h30 à 17h30) à la salle rue de l'église n°11.

Beaucoup des projets introduits n'étaient pas directement soutenables, soit par les moyens requis, soit en raison d'un manque de personnes pour porter le projet.

Afin de permettre à d'autres projets de se concrétiser, le Comité a lancé une invitation ouverte à une rencontre le **8 mars** pour discussion, échange et partage autour des idées soumises ou de nouvelles idées. L'objectif sera de concrétiser l'une ou l'autre de celles-ci et d'identifier des porteurs de projets.

Plusieurs thèmes ont été retenus, afin de regrouper et de fédérer les volontaires éventuels : Corroy a du talent, Corroy plus vert, Histoire(s) de Corroy, les apéros Corwétis, Corroy plus propre, Pâques à Corroy, Corroy en boîte(s) (à dons, à livres, à partages, ...). Envie de découvrir ce qui se cache derrière ces différentes thématiques, d'y contribuer, d'en faire émerger de nouvelles? Alors n'hésitez pas à passer le **8 mars de 16h à 18h au réfectoire de l'école de Corroy** pour un goûter échange (en mode auberge espagnole) ou à vous manifester par email à corroy-le-grand@hotmail.com

Il est à noter que le comité tiendra son assemblée générale annuelle à 15h. Si vous le souhaitez, vous pouvez également y assister. N'hésitez pas à nous suivre sur [f](https://www.facebook.com/Corroy-le-Grand) Corroy-le-Grand.

Pour le Comité des Fêtes,
Benoit Lips



ASBL Liberté et Solidarité – Quoi de neuf?



Depuis notre dernière parution, plusieurs mois se sont écoulés.

En novembre dernier, notre soirée « spaghettis » à la salle communale de Longueville fut une nouvelle fois un franc succès. En janvier, les membres de l'ASBL ainsi que des invités se sont retrouvés lors de la traditionnelle réception de Nouvel An au cours de laquelle le président a tiré le bilan de l'année écoulée. Ce fut aussi l'occasion de remercier Baudouin Miclotte qui, après plusieurs années de bons et loyaux services, passe la présidence à Max Martin tout en conservant la gestion des activités financières. Merci à tous les deux.

Cette année, une nouvelle activité destinée à récolter des fonds pour l'ASBL verra le jour.

En effet, après avoir organisé durant de nombreuses années une journée VTT, nous avons cette fois décidé d'organiser une randonnée pédestre. Celle-ci aura lieu le **dimanche 14 juin 2020** et permettra de découvrir la campagne de Dion-le-Val et ses environs. Deux circuits à la portée de tous seront agrémentés de questions et les gagnants se verront récompensés lors du barbecue organisé à la Ferme Rose à Dion-le-Val en clôture de la journée.

Vous trouverez les infos pratiques dans les prochaines semaines sur www.taxi-seniors.sitew.com ainsi que sur notre page **f** Taxi-seniors Chaumont-Gistoux Bonlez. Soyez attentifs!

Merci au comité et aux bénévoles, conductrices, chauffeurs, dispatcheuse, informaticiens qui, tout au long de l'année, viennent en aide à toutes les personnes qui font appel à nous.

TAXI et Informatique SENIORS sont à votre disposition du lundi au vendredi de 9h à 12h au

☎ 0479/690.980.

Toutes les prestations de ces deux services sont **GRATUITES** et réservées aux habitants de Chaumont-Gistoux (transports dans un cadre médical dans un rayon de 20 km. En matière d'informatique, du conseil, pas de réparation).

Baudouin MICLOTTE,
Président

► LES RENCONTRES DE GISTOUX

(Association fondée en 2000)

Se déroulent, à présent, dans la salle du CPAS : Rue Zaine 9 à Gistoux

Bienvenue à tous (plus particulièrement les seniors)
de 14h à 18h, chaque premier et troisième lundi du mois
(sauf si le lundi est férié). Pas de réunion durant les mois de juillet et d'août.

Qu'y ferons-nous ?

► Dans un climat de cordialité :

- **PARLER** : français, anglais, néerlandais
- **JOUER** : cartes, échecs, scrabble, dames, rummikub ou autres jeux ...
- **ECOUTER ET CONVERSER**. Le tout accompagné d'une collation.

N-B : Les joueurs de cartes sont cordialement invités à se joindre à nous.

Pour tout renseignement : M. D. Clérin - Tél : 010/24.16.22

Le groupe Tiers-Monde de Chaumont-Gistoux

organise sa rencontre annuelle le **21 mars 2020 à 19h** à l'Espace Perez à Dion-le-Mont.

Lors du traditionnel souper convivial, avant les desserts, nous ferons le point sur les actions soutenues l'an passé : les progrès à Kabona, le projet d'Agnès Stienet, le projet Mojoca de Gérard Lutte et nous envisagerons l'avenir des actions soutenues.

Nous vous invitons à partager ce moment avec nous, votre présence est un encouragement pour les acteurs sur le terrain et votre soutien est indispensable.

PAF : 20€ pour le repas (hors boissons).

Contacts : groupetiersmondedechgx@gmail.com
ou chez Nicole Antoine – 0472/91.28.83





Chorale à cœur joie

Partez à la découverte de la musique depuis le Moyen Âge jusqu'au 20^e siècle : musique baroque, renaissance, populaire, romantique...

Venez partager avec nous votre plaisir de chanter, avec ou sans base de solfège dans une ambiance détendue et conviviale !



Rejoignez notre ensemble vocal Cantando

Des chants qui traversent les âges



Des concerts saisonniers



De la rigueur et de la convivialité



Informations pratiques

- 1 ou 2 projets de concert par an
- Recrutement de voix de femmes et d'hommes
- Connaissance du solfège non nécessaire
- Répétition le jeudi soir à Gistoux

Contact : Bernadette Wouters - 010 68 93 15
ensemble.vocal.cantando@gmail.com

Direction par Sébastien Willems,
chef de chœur professionnel



www.cantando.be

► Le théâtre du MASCARET vous présente :



Le jugement du loup

Création collective du Mascaret avec la plume et sous la direction du metteur en scène Paul BIOT

Les contes, fables et légendes en disent beaucoup sur les époques où ils sont nés. L'histoire du Chaperon Rouge ne serait sans doute plus la même aujourd'hui.

Venez assister à ce qui pourrait bien être le dernier procès du loup. Les différents témoins se succèdent à la barre, mais en fin de spectacle c'est VOUS qui jugerez.

Le loup sera-t-il coupable ou pas ?

PAF :

- enfants (- de 12 ans) : 5€
- membres du CC et étudiants : 8€
- adultes : 10€

Infos et réservations :

Marie-Claire Deraed : tél. 0475/96.75.59, par email : marieclairederaed@gmail.com

Christel Delcroix-Rassart : tél. 0479/83.25.34, par email : chrisdelcroix2002@yahoo.fr

ou sur le site du Centre culturel de Chaumont-Gistoux (association : le Mascaret) via le formulaire en ligne.

Réalisé avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles et celui de la commune de Chaumont-Gistoux

► Salle de l'Amitié,
rue du Brocsous 3
à 1325 Dion-le-Mont

Les vendredis 20 & 27 mars à 20 h
Les samedis 21 & 28 mars à 20 h
Les dimanches 22 & 29 mars à 15 h
Les dimanches 17 & 24 mars à 15 h



CROIX-ROUGE

Agenda des collectes de sang :

- ▶ **08/04/2020** 18h – 20h30 : Salle du CPAS – Rue Zaine 9 à Gistoux
- ▶ **11/05/2020** 16h30 – 20h : Salle Perez – Rue du Village 5 à Dion-le-Mont

Maison Croix-Rouge Ardennes brabançonnaises :

- **Joseph JANDRAIN** Président – Gsm : 0476/20.42.00
- **Michel DEVREUX** Responsable à la promotion du don de sang – Tél. 010/68.04.89
- **Christian JACQUES** Location de matériel paramédical – Gsm : 0494/51.81.59
- **Pour tout renseignement** : mcr.ardennes-bw@croix-rouge.be

«Donneur de sang
grâce à toi, je revis»

PROCHAIN AMALGAME

Clôture des articles : 22 avril 2020

Le prochain journal communal paraîtra à la fin du mois de **mai 2020**.

Critères pour la publication d'un article dans l'Amalgame :

- ▶ Seuls les articles non commerciaux recevront une suite favorable.
- ▶ Article de maximum 1 page A4, photo(s) non comprise(s) en **format Word** (.doc ou .docx) **enregistré sous le nom de votre association!**
- ▶ Pas de texte dans le corps d'un email, **uniquement** en pièce jointe.
- ▶ Photo(s) en format .jpg de **minimum 1 Mo** (enregistrée(s) sous le nom de votre association).
- ▶ Logo(s) en format .jpg, .pdf, .ai ou .eps.
- ▶ **Adresse de contact** pour l'Amalgame exclusivement : amalgame@chaumont-gistoux.be
- ▶ Les articles seront publiés en fonction de la place disponible.

Pour des impératifs d'organisation, tout document qui nous parviendra après le 22 avril 2020 ne pourra être pris en considération. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Vous souhaitez être tenu informé de l'actualité et des événements de votre commune ?

➔ Inscrivez-vous à notre newsletter mensuelle!

Rendez-vous sur www.chaumont-gistoux.be
et cliquez sur  « Abonnement à la newsletter »

➔ Likez  notre page  « Commune de Chaumont-Gistoux »



MECANICMOTOS

MOTOS / SCOOTERS / QUADS / EQUIPEMENTS

AUDISE

BICYCLES

VELOS CITY / VTT / ELECTRIQUE / ENFANTS / COURSE / BMX



CHAUSSÉE DE HUY 390 / 1325 CHAUMONT-GISTOUX / 010 241 849

MECANICMOTOS.COM

AUDISEBICYCLES.BE

SPRL **ATELIERS**
willems

A PARTIR de
179 €



- TONDEUSES
- TRONÇONNEUSES
- MOTOCULTEURS
- MINITRACTEURS
- DÉBROUSSAILLEUSES
- ENTRETIEN
- TOUTES MARQUES



Chargeur de batterie QC80 gratuit

*Equipez-vous
pour l'entretien
de la maison
et du jardin!*

**Brouette
électrique
100kg
de charge utile**



Rue des Frères Poels, 8 à 1325 Dion-Valmont
Tél. : 010.84.02.96 • E-mail : info@atelierswillems.be



JO BEAU
great in nature

Flymo

ISEKI

SNAPPER

Coppe

aires & jardins

Aménagements complets : piscines, terrasses, entrées, clôtures, plantations, pelouses



Rue Saucis, 9 - 1325 Chaumont-Gistoux - 010 68 88 68 - 0495 572 296



AD Chaumont

du **GOÛT** et
des **SAVEURS**...



Chaussée de Huy 312 • 1325 Chaumont-Gistoux • T. 010/68 08 08 F. 010/68 06 58
ouvert le lundi de 13h à 20h, du mardi au samedi de 8h30 à 20h00, le dimanche et jours fériés de 8h30 à 13h00